



**une compagnie  
customer centric,  
acte I**

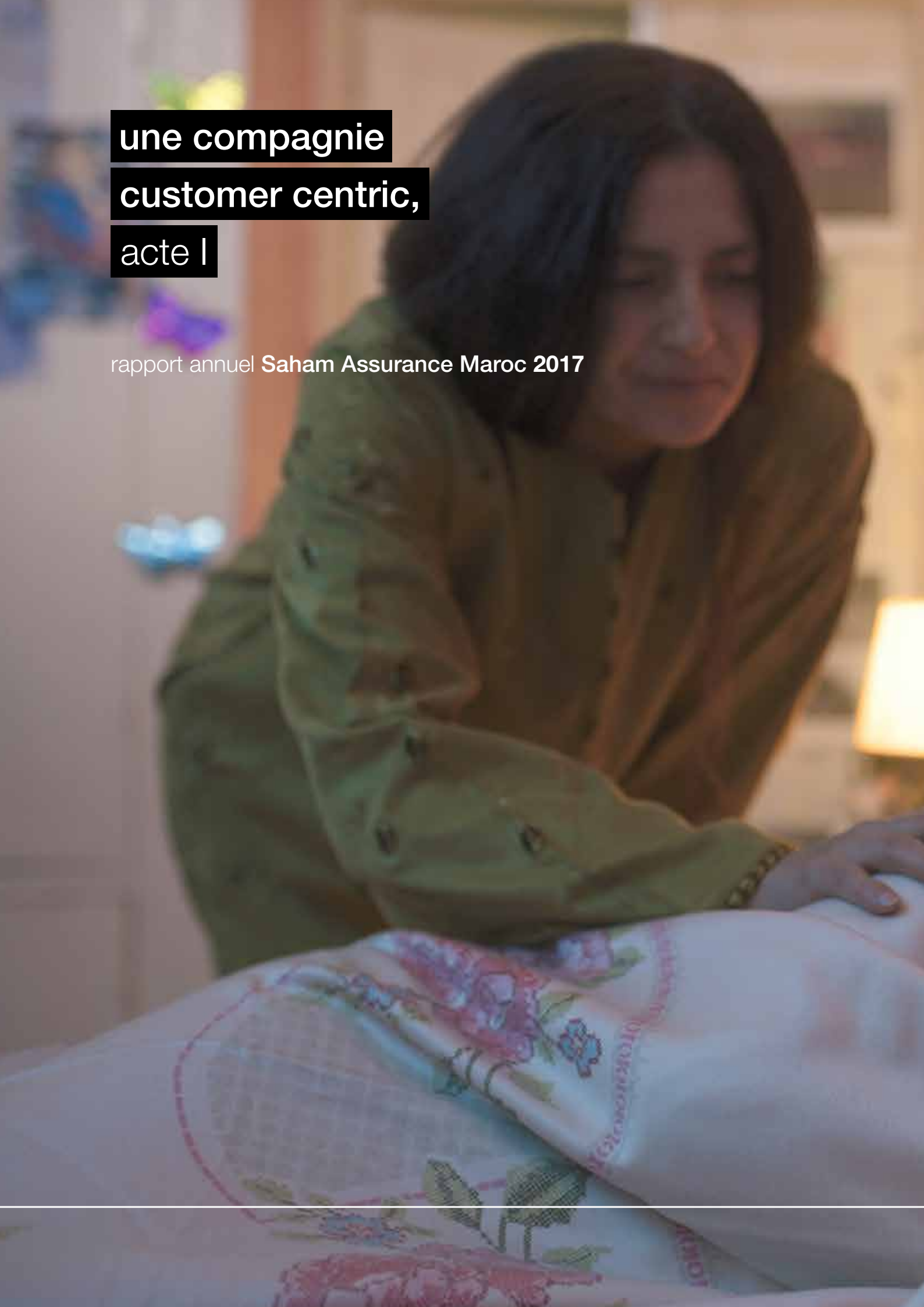
rapport annuel **2017**



**SAHAM**  
Assurance

**une compagnie  
customer centric,  
acte I**

rapport annuel **Saham Assurance Maroc 2017**





Raht Lbals

# UN MOT SUR



# LA CUSTOMER CENTRICITY

Le titre du rapport annuel de cette année annonce le processus de transformation lancé au sein de Saham Assurance Maroc. Une transformation par étapes, dont les premières ont été entamées en 2017 pour en mettre en place les fondements. Le titre du rapport annuel de cette année souligne également le cœur de notre vision, une vision plus que jamais tournée vers le client, ses attentes et sa satisfaction.

Ce rapport annuel présente notre stratégie, nos réalisations et nos résultats opérationnels et financiers, avec pour fil conducteur la Customer Centricity, notre philosophie, inscrite en réalité dans notre ADN depuis toujours.

En effet, c'est un véritable retour aux sources qui s'opère actuellement chez Saham Assurance Maroc. En parcourant ce chemin, nous avons pris conscience que nous sommes, d'abord et avant tout, une Compagnie au service d'individus et de leurs familles. Et que pour nous acquitter au mieux de cette mission, nous devons nous transformer pour devenir un véritable partenaire de vie qui les aide à faire face sereinement aux aléas de la vie dont ils nous transfèrent le risque.

Notre engagement de servir nos clients tout au long de la relation qu'ils auront avec notre Compagnie est désormais érigé en véritable culture, porté par chaque maillon de notre chaîne de valeur, collaborateurs, agents, intermédiaires et prestataires externes.

Le client est ainsi placé au centre de toute l'organisation de Saham Assurance Maroc.

Notre ambition de devenir une Compagnie 100% Customer Centric n'est autre que le résultat de notre quête permanente pour améliorer le quotidien de nos clients, ambition que nous traduisons de manière très simple à travers notre nouvelle signature. RAHT LBAL.

---

*Raht Lbal*

# SOMMAIRE

## ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

08

## SAHAM ASSURANCE MAROC EN BREF

10

I

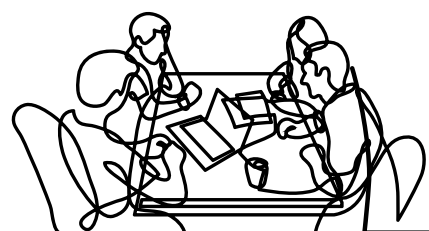
Saham Assurance Maroc en chiffres et en dates  
Un assureur adossé à un leader africain de l'assurance  
Une Compagnie proche de ses assurés

## POSER LES FONDAMENTAUX DE LA CUSTOMER CENTRICITY

18

II

Se transformer pour répondre à l'impératif de la Customer Centricity  
Une vision qui se traduit par 3 ambitions  
Leviers de la stratégie de Saham Assurance Maroc  
Enjeux de la transformation





## **CONSOLIDER NOS ACQUIS POUR SOUTENIR NOTRE CROISSANCE**

44

### **III**

Des performances opérationnelles et financières 2017 qui attestent de la solidité des fondamentaux de Saham Assurance Maroc

Consolidation de la croissance du Pôle Marché des Particuliers et des Professionnels

Montée en puissance de la bancassurance

Une nouvelle impulsion donnée au marché de l'entreprise

Une attention particulière pour le segment des clients communautaires

## **UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION**

50

### **IV**

Nouvel organigramme

Composition du Conseil d'Administration

Séparation de la fonction de Président de la fonction de Directeur Général

Création d'une nouvelle direction

Création de nouveaux comités

## **COMPTES ANNUELS 2017**

56

### **V**

# ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

## Comment s'est portée l'activité de Saham Assurance Maroc en 2017 ?

Saham Assurance Maroc a consolidé en 2017 son statut d'acteur de premier plan. Nos solides résultats commerciaux se sont traduits par une croissance de 10,3% des primes émises par rapport à 2016. Cette performance est le fruit de la consolidation de nos activités historiques, automobile et santé, avec une hausse de 5,7% et d'une forte progression de 32,2% de l'activité Vie. Après 2 années seulement de partenariat avec Crédit du Maroc, Saham Assurance Maroc s'est

hissée au rang de 3<sup>ème</sup> Compagnie d'assurance dans le segment Vie.

Les performances de Saham Assurance Maroc en 2017 se reflètent également dans sa maîtrise des coûts d'exploitation et sa bonne gestion de la sinistralité.

Enfin, nos résultats sont d'autant plus remarquables que leur réalisation est intervenue dans un contexte sectoriel fortement concurrentiel.

## Quels étaient les moments forts de cette année ?

Chez Saham Assurance Maroc, l'année 2017 a été riche à plusieurs égards.

Tout d'abord, nous avons adopté et mis en œuvre une nouvelle vision avec pour ambition de devenir un assureur 100% Customer Centric. Ce projet d'entreprise découle de notre ADN et de la proximité que nous avons toujours eue avec nos assurés, et s'inscrit dans un contexte qui rend le changement à la fois inéluctable et pressant.

Afin de donner à cette vision l'impulsion nécessaire, nous avons lancé notre Digital Factory, une entité pluridisciplinaire destinée à accompagner les équipes de Saham Assurance Maroc dans la démarche de transformation globale de la Compagnie, à travers la mise en place de nouveaux outils de production, la digitalisation de nos processus de travail et l'amélioration de l'expérience client. Durant l'année 2017, la Digital

Factory a permis à Saham Assurance Maroc de se démarquer à travers le lancement d'un nombre important d'innovations, dont notamment le lancement de notre application mobile, la digitalisation de nos Check Auto Express, et la mise en place d'un centre de relation client intégré et accessible via un numéro court et unique, le 34 34.

L'année 2017 a également été marquée par la montée en puissance de l'activité Vie, grâce aux synergies développées dans le cadre du partenariat avec le groupe Crédit du Maroc.

Nous sommes également très fiers d'avoir été la première Compagnie à proposer à sa clientèle de faire éditer son contrat d'assurance automobile en langue Arabe. Il s'agit pour nous d'un gage concret de proximité et de transparence vis-à-vis de nos assurés.





Moulay Mhamed ELALAMY

Directeur Général Saham Assurance Maroc

### Quelles sont les ambitions de la Compagnie à travers cette transformation ?

La création de notre Digital Factory est venue en réponse à un impératif de changement rendu nécessaire par une clientèle devenue plus exigeante, et qui entend bénéficier d'une expérience client agréable, personnalisée et fluide. Les ambitions de la Compagnie sont donc aujourd'hui de réussir à placer davantage le client au centre de notre organisation, de nos process et de notre culture. Cette transformation va être portée par la Digital

Factory, qui a pour mission de traduire cette nouvelle orientation via le lancement de process innovants et Customer Centric, et d'agir vite grâce à une culture de l'expérimentation, et à des cycles de décision courts.

La Compagnie ouvre ainsi de nouveaux horizons pour son activité et pourra mieux faire face aux évolutions futures du métier de l'assurance.

### Comment voyez-vous l'évolution du marché de l'assurance au Maroc en 2018 ?

Le marché marocain de l'assurance continuera à voir arriver les différentes tendances disruptives observées au niveau mondial : changement du comportement du consommateur, exigeant et plus regardant sur la qualité et les prix, intensification de la concurrence et montée en puissance du digital.

Les compagnies devront également faire face à de nouveaux types de risques à assurer, dont

certaines ont déjà été envisagés et auront le cadre légal adéquat, notamment les risques de catastrophes naturelles. Parallèlement, l'année 2018 sera certainement celle du lancement du cadre légal portant sur l'assurance Takaful. Saham Assurance Maroc se prépare à la fois activement et sereinement à faire face à toutes ces évolutions.



The image features a close-up of two hands shaking in a firm, confident grip. The hands are positioned in the lower half of the frame, with the fingers interlaced. The background is a soft, out-of-focus golden light, suggesting a bright, sunny day. The overall mood is one of trust, agreement, and partnership.

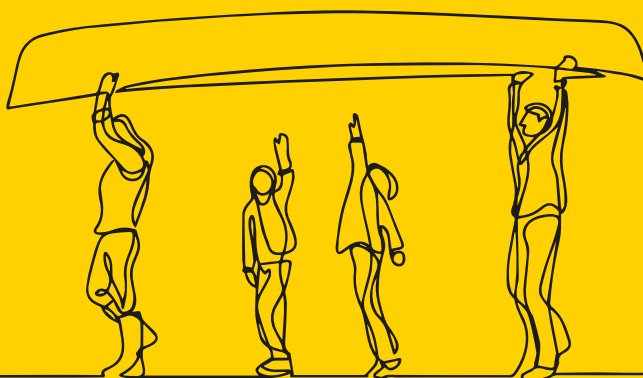
# **I. SAHAM ASSURANCE MAROC**

# EN BREF

En 2017, Saham Assurance Maroc confirme son statut d'assureur populaire et réaffirme son positionnement de Compagnie avant-gardiste.

Depuis plusieurs années déjà, Saham Assurance Maroc s'est hissée au rang de leader de l'activité Non-Vie, et a su conserver sa position au niveau de plusieurs branches. Saham Assurance Maroc est ainsi depuis 9 années consécutives N°1 de l'assurance automobile et depuis 5 années N°1 de l'assurance santé.

Aujourd'hui, la Compagnie conforte encore sa position grâce à la solide percée réalisée au niveau de l'activité Vie. A travers un partenariat noué en 2016 avec Crédit du Maroc, la Compagnie a atteint la 3<sup>ème</sup> position sur cette branche en moins de deux ans.



# SAHAM ASSURANCE MAROC EN CHIFFRES...



**N°1 ASSURANCE  
AUTOMOBILE**



**N°1 ASSURANCE  
SANTÉ**



**1<sup>ER</sup> RÉSEAU AU  
MAROC**



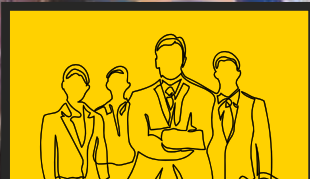
**664  
COLLABORATEURS**



**4 846 M MAD  
CHIFFRE D'AFFAIRES**



**RÉSEAU  
+ 440 AGENCES**



**3 757 M MAD  
FONDS PROPRES**



**19 890 M MAD  
TOTAL BILAN**



**441 M MAD  
RÉSULTAT NET**

## ...ET EN DATES

**2016**

ENTRÉE DU GROUPE  
SANLAM DANS LE CAPITAL  
DE SAHAM FINANCES,  
PÔLE ASSURANCE DU  
GROUPE SAHAM

**2014**

CNIA SAADA ASSURANCE  
DEVIENT SAHAM  
ASSURANCE MAROC

**2010**

INTRODUCTION EN  
BOURSE DE CNIA SAADA  
ASSURANCE

**2009**

FUSION ENTRE  
CNIA ASSURANCE ET  
ASSURANCES ES SAADA

**2006**

ACQUISITION DE 100%  
DE LA COMPAGNIE  
ASSURANCES ES SAADA  
PAR CNIA ASSURANCE

**2005**

ACQUISITION DE 67,01%  
DE CNIA ASSURANCE PAR  
LE GROUPE SAHAM



# UN ASSUREUR ADOSSÉ À UN LEADER AFRICAIN DE L'ASSURANCE

Saham Assurance Maroc, filiale de Saham Finances, fait partie d'un pôle qui dispose d'une couverture géographique inégalée lui conférant une position de leader de l'assurance sur le continent africain.

Engagé dans une stratégie proactive d'expansion régionale, Saham Finances compte 3 000 collaborateurs, et couvre 26 pays d'Afrique Subsaharienne à travers 34 Compagnies d'assurance et de réassurance, et un réseau de distribution de plus de 700 agences en Afrique et au Moyen-Orient.

## Actionnariat Saham Assurance Maroc





Actionnariat Saham Finances



GROUPE SAHAM  
53,4%

SANLAM  
46,6%

# UNE COMPAGNIE PROCHE DE SES ASSURÉS

À travers le plus important réseau d'agences ...

Compagnie proche depuis toujours de ses assurés, Saham Assurance Maroc dispose d'une couverture territoriale de premier plan.

Grâce à un réseau d'agences dense et capillaire, développé grâce à des femmes et des hommes entrepreneurs et engagés, Saham Assurance Maroc peut se targuer d'offrir une proximité inégalée à ses assurés.

L'engagement de proximité pris par la Compagnie se traduit également par une couverture qui s'étend à l'ensemble des villes du Maroc et à bon nombre de communes rurales où Saham Assurance Maroc se distingue par sa forte présence.

# +440

agents au Maroc,

avec une forte présence

dans les communes rurales





... via une offre qui couvre l'ensemble

de leurs besoins

Compagnie d'assurance multi-métiers, Saham Assurance Maroc offre à ses assurés, particuliers, professionnels et entreprises une large palette de produits de couverture.



... et grâce à une communication qui privilégie le parler-vrai

2017 a marqué un tournant dans la stratégie de communication de Saham Assurance Maroc. C'est ainsi que la communication de la Compagnie a évolué pour se rapprocher davantage des attentes de ses divers cœurs de cibles, tout en se différenciant de manière significative.

Le parti-pris adopté est celui du parler-vrai et de l'authenticité, pour mettre en avant de manière simple et didactique les avantages proposés par la Compagnie à ses assurés.

A photograph showing a woman in a beige, textured knit sweater leaning over a woman lying in bed. The woman in bed is wearing a red headscarf and a light-colored top, resting her chin on her hand. The background features a pinkish wall with a framed picture and a pink jacket hanging on a rack.

## II. POSER LES FONDAMENTAUX DE LA

# CUSTOMER CENTRICITY

Le secteur des Assurances, à l'instar de beaucoup d'autres secteurs d'activité, est confronté à des changements inéluctables. Les compagnies doivent être à même de s'adapter aux nouveaux comportements et aux nouvelles exigences de leurs clients, qui attendent de bénéficier d'une expérience client aux meilleurs standards, d'une plus grande personnalisation des offres et d'un accès fluide aux différents canaux de contact qui leur sont proposés.

Durant l'année 2017, Saham Assurance Maroc a entamé les premières étapes de sa transformation et a posé les jalons pour devenir une Compagnie véritablement Customer Centric. Il s'agissait essentiellement de mettre en place les prérequis à cette stratégie qui nécessite une complète refonte de l'organisation, des méthodes de travail, ainsi que de la culture d'entreprise.



# SE TRANSFORMER POUR RÉPONDRE À L'IMPÉRATIF DE LA CUSTOMER CENTRICITY

Les assurés sont de plus en plus exigeants. Ils sont désormais des « conso-acteurs », qui entendent dialoguer avec l'entreprise et la challenger, donner leur avis, avoir des réponses rapides et bénéficier d'une approche personnalisée.

Il était donc primordial pour Saham Assurance Maroc d'intégrer cette donnée à la fois pour développer la connaissance de sa clientèle, concevoir de nouvelles offres et de nouveaux parcours pour ses clients et ses intermédiaires, mais aussi pour adapter sa stratégie de communication et sa présence sur les réseaux sociaux.

C'est donc en partant du client que Saham Assurance Maroc a entamé sa transformation pour devenir une Compagnie véritablement Customer Centric.

En engageant en 2017 une mutation profonde dont la Digital Factory est le catalyseur, Saham Assurance Maroc entend aller plus loin, et ce grâce à la transformation globale de la Compagnie, l'accélération de la mise en œuvre de nouveaux process et outils de production, permettant d'une part une meilleure maîtrise du « Time-to-Market », et d'autre part la construction de produits et services destinés à offrir la meilleure expérience du marché à nos assurés.

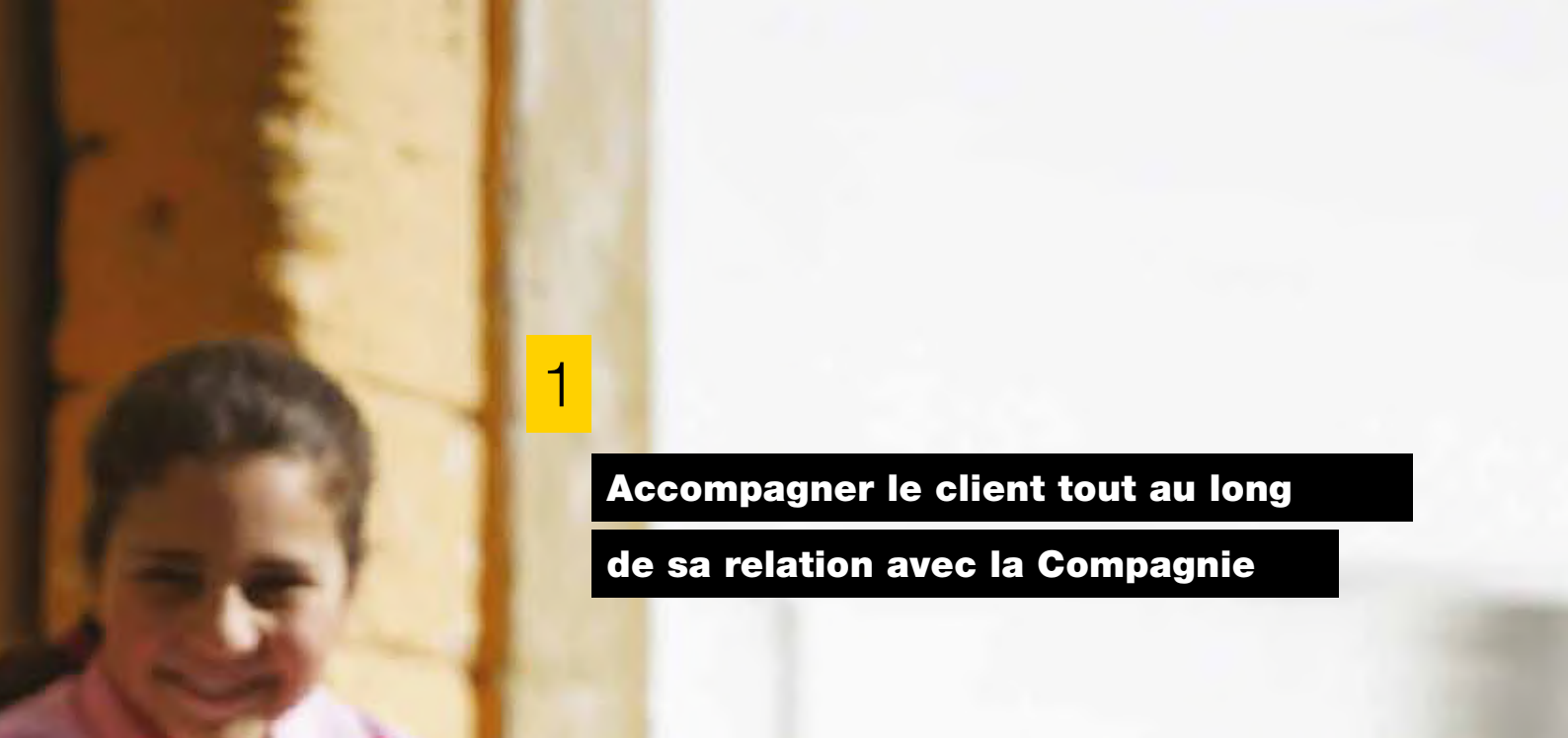




# UNE VISION QUI SE TRADUIT PAR 3 AMBITIONS

2

**Améliorer l'expérience client**



1

**Accompagner le client tout au long  
de sa relation avec la Compagnie**



3

**Proposer une offre personnalisée**

*Raht Lbals*



## **LEVIERS DE LA STRATÉGIE DE SAHAM ASSURANCE MAROC**

Afin de mieux anticiper les attentes des assurés, la Compagnie s'est dotée des structures et des outils nécessaires en vue de développer de manière rapide et efficace des solutions innovantes pour répondre à leurs besoins.



**1** Approfondissement de la  
connaissance client

**2** Montée en puissance  
de la digitalisation

**3** Amélioration de  
l'expérience client

**4** Renouvellement  
de la communication

**5** Renforcement du  
réseau de distribution

**6** Facilitation de la souscription  
et du renouvellement

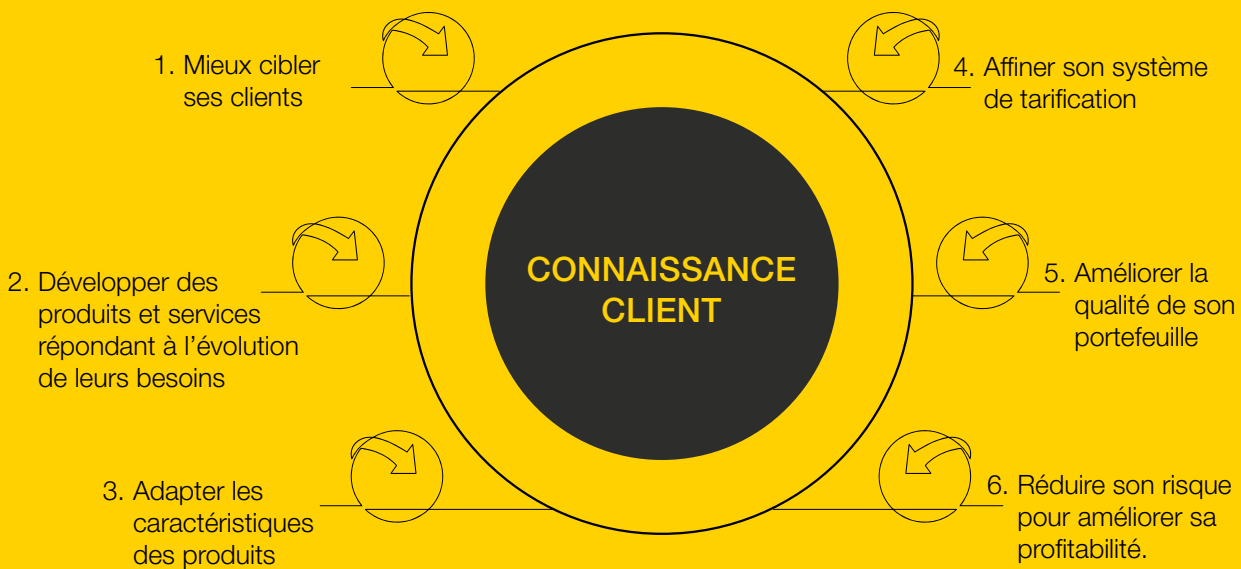
**7** Optimisation de la  
gestion des sinistres

## La connaissance client,

### un prérequis indispensable à la Customer Centricity

La vision Customer Centric passe par une connaissance approfondie des clients. Ce degré de connaissance permet à la Compagnie d'anticiper les attentes de

l'assuré. Un chantier que Saham Assurance Maroc a entamé depuis quelques années et continue de faire évoluer afin d'en faire un réel avantage compétitif.



A travers ses différents canaux de contact avec les clients (plateformes téléphoniques, réseau d'agents, applications mobiles, plateformes de

traitement des sinistres...), Saham Assurance Maroc récolte régulièrement des données qui viennent enrichir la connaissance clientèle.



2

## La montée en puissance

### de la digitalisation

Fidèle à sa vocation de Compagnie d'assurance pionnière et innovante, Saham Assurance Maroc a été précurseur dans l'amorce de sa transformation digitale. Cette transformation s'est accélérée durant l'année 2017 afin de porter sur l'ensemble des aspects de l'activité et de l'organisation, faisant des nouvelles technologies un véritable levier dans la mise en œuvre de la stratégie Customer Centric.

Pleinement intégrées à la réflexion stratégique, les nouvelles technologies permettent d'une part, de renforcer la proximité avec les assurés à travers les outils mis à leur disposition tels que l'application mobile, le site web, et d'autre part, d'améliorer continuellement la qualité de service à travers la digitalisation des processus de travail, source d'efficacité, d'amélioration de l'expérience client et de rentabilité pour la Compagnie.

## La Digital Factory : un catalyseur au service de la transformation

Principal acte marquant de la nouvelle orientation de Saham Assurance Maroc en 2017, la création de la Digital Factory qui témoigne de la volonté de la Compagnie de s'engager de manière cohérente et consistante sur la voie de la transformation digitale et la mise en œuvre de sa vision Customer Centric.

La création de la Digital Factory constitue une véritable innovation dans le monde de l'assurance au Maroc. Il s'agit d'un espace de travail collaboratif qui allie des experts métiers (marketing, commercial/agents, actuariat...) à des profils purement digitaux dont la mission est de co-créditer de manière « Agile » des solutions et des produits novateurs.

Cette nouvelle entité se distingue par sa culture de l'expérimentation et ses cycles de décisions très courts, un état d'esprit en phase avec l'évolution rapide du secteur.

Grâce à la Digital Factory, Saham Assurance Maroc accélère sa transformation et crée les conditions optimales pour améliorer l'efficacité de ses processus, la durabilité de ses performances et la croissance de ses activités.

**700<sup>M2</sup>**

**de plateaux au cœur du**

**quartier Art Déco**

**de Casablanca**

**26**

**Collaborateurs dont**

**19 profils digitaux et**

**7 experts métier dédiés à**

**la refonte des différents**

**parcours clients**



## Entretien avec Hicham BADREDDINE

Directeur de la transformation



### Quelle lecture faites-vous du contexte actuel du secteur de l'assurance ?

A l'image de plusieurs secteurs de l'économie, l'assurance fait face à des mutations majeures, à commencer par les changements des habitudes de consommation et du parcours client. Ces changements sont accentués par la diffusion de plus en plus rapide de l'information et l'émergence d'une clientèle exigeante et avisée. Cette influence est également à l'œuvre dans le cadre de la dynamique concurrentielle qui caractérise le secteur. En effet, l'arrivée de nouveaux entrants est facilitée avec l'apparition de nouveaux business models disruptifs capables de changer la donne pour les acteurs traditionnels.

De manière isolée, le secteur de l'assurance évolue dans un cadre réglementaire de plus en plus contraignant en raison du poids important de ce secteur dans l'économie. La combinaison de ces trois facteurs invite les compagnies d'assurance à redéfinir leur manière de créer de la valeur et de générer des revenus.

### Comment la Digital Factory pourrait-elle aider Saham Assurance Maroc à faire face à ce contexte ?

Pour Saham Assurance Maroc, la Digital Factory est un catalyseur du changement et un laboratoire pour les innovations que la Compagnie souhaite introduire dans sa démarche marketing et organisationnelle.

Grâce à son approche agile et collaborative, la Digital Factory permet à Saham Assurance Maroc de se préparer aux éventuels chocs que peuvent induire les mutations que connaît le secteur et ce, en embarquant ses équipes sur le chemin de la transformation et de la digitalisation.

C'est ainsi que plusieurs innovations ont été pensées, développées et lancées au sein de la Digital Factory, dans le cadre de la vision Customer Centric adoptée par la Compagnie.

### Qu'est-ce qui distingue la démarche d'innovation chez Saham Assurance Maroc ?

Chez Saham Assurance Maroc, l'innovation prend tout son sens, en étant au service d'une amélioration continue de l'expérience client.

A travers la Digital Factory, l'ensemble de la chaîne de valeur de la Compagnie a été revisité à l'aune de la vision Customer Centric. C'est ainsi que les processus internes et les outils de travail ont été revus afin de donner aux équipes de Saham Assurance Maroc une meilleure lecture de l'assuré marocain et d'améliorer le service client et l'offre produit.

L'esprit collaboratif dans lequel a été conçue la Digital Factory permet également de rendre à l'innovation ses lettres de noblesse, en associant l'assuré dans la conception et l'amélioration des produits et du parcours client.

## La digitalisation

### du Check Auto Express

La digitalisation en 2017 du Check Auto Express illustre l'engagement continu de Saham Assurance Maroc à améliorer le parcours client. Grâce à la digitalisation de ses centres d'expertise, Saham Assurance Maroc permet désormais à ses assurés automobilistes d'avoir de la visibilité sur leur ordre de passage, et sur l'évolution des différentes étapes dans la prise en charge de leurs véhicules. Autre innovation de taille : les assurés disposent désormais de la possibilité de faire prendre en photo leur véhicule par l'expert et de quitter le Check Auto Express de suite. Cette opération leur permet en moins de 20 minutes d'être libérés, et de récupérer leur chèque d'indemnisation chez leur agent à leur convenance.

Cette digitalisation du parcours client permet également d'évaluer la satisfaction des clients qui, à l'aide d'une tablette numérique mise à leur disposition, peuvent juger la qualité du service, offrant à la Compagnie une remontée d'information régulière, fiable et pertinente.

**40%**

des dommages passent

par le Check Auto Express

**95%**

de taux de satisfaction

des clients



## Check auto Ja Laandek

Le Check Auto Express Saham Assurance Maroc a donné naissance en 2017 à "Check Auto Ja Laandek" qui déplace la prestation d'expertise et d'indemnisation vers le lieu du sinistre. Une expertise à distance est réalisée sur la base des images prises et envoyées par le constateur, permettant d'évaluer le sinistre dans un délai d'une heure, et d'effectuer une proposition d'indemnisation au client dans un délai de 3 heures suivant l'accident.



## Refonte de l'application mobile

S'inspirant du quotidien des assurés et de l'usage massif des téléphones mobiles, Saham Assurance Maroc a fait évoluer son application mobile en lui conférant plus de valeur ajoutée.

A travers la nouvelle application, les clients peuvent consulter tous les détails de leurs contrats d'assurance automobile, santé et habitation.

L'application mobile a également été enrichie afin d'améliorer la gestion des sinistres Automobile. Grâce à cette application, les assurés sont géolocalisés en cas de sinistre, facilitant l'envoi du constateur et du véhicule de dépannage dont l'arrivée peut être suivie en temps réel par le client sur l'application.

Les clients Saham Assurance Maroc ont aussi la possibilité de localiser les garages agréés et les centres Check Auto Express à proximité afin de faire prendre en charge leurs sinistres.

De nouvelles fonctionnalités destinées aux assurés santé complémentaire et habitation ont également vu le jour. Désormais, il est possible pour les assurés Saham Assurance Maroc de déclarer leur sinistre habitation via l'application et de suivre les remboursements de leurs dossiers médicaux.

L'application est aussi un véhicule de fidélisation pour Saham Assurance Maroc. Les clients peuvent ainsi consulter leur solde de points fidélité Mazaya et sont informés des différents avantages offerts auprès des partenaires de la Compagnie.

Toujours dans un souci de proximité et d'amélioration constante de ses services, Saham Assurance Maroc a développé une version en langue arabe de l'application.

## L'APPLICATION SAHAM MOBILE VOUS FACILITE LA VIE !



**Notée meilleure application mobile  
du secteur**



راحة البال



## Amélioration de l'expérience client

### Lancement du 34 34

En 2017, Saham Assurance Maroc a donné à l'amélioration du service client tout son sens, à travers le lancement du numéro 34 34 destiné à la clientèle Automobile.

Les assurés peuvent ainsi joindre via un numéro unique et facile à mémoriser un interlocuteur dédié pour répondre à l'ensemble de leurs besoins :

- Demande d'assistance
- Déclaration de sinistre
- Demande d'information

Ce numéro court s'inscrit dans la démarche stratégique consistant à offrir commodité et proximité aux clients et répond à la volonté de Saham Assurance Maroc de constamment améliorer l'expérience client.



# 75%

des appels reçus

passent par le 34 34

## Utilisation accrue de l'arabe pour plus de proximité et de transparence

Saham Assurance Maroc a progressivement introduit la langue arabe dans ses supports contractuels et ses canaux de communication. Il s'agit pour la Compagnie d'un gage de transparence et de proximité envers ses assurés.

C'est ainsi que Saham Assurance Maroc a été la 1<sup>ère</sup> Compagnie à proposer en 2017 à ses assurés automobilistes de bénéficier de Conditions Particulières en langue arabe.

Jusqu'à présent, ce document était remis en langue française exclusivement. Ce type d'action est de nature à démystifier le langage et à rendre les clauses des contrats auto accessibles au plus grand nombre.

Partant du même principe, Saham Assurance Maroc a également lancé la version arabe de son site web et de son application mobile courant 2017.



A photograph of a man and a woman in profile, looking at each other. The man is on the left, wearing a light blue shirt. The woman is on the right, wearing a yellow t-shirt with a graphic. They appear to be in a social setting, possibly a cafe or a public space, with blurred lights in the background.

4

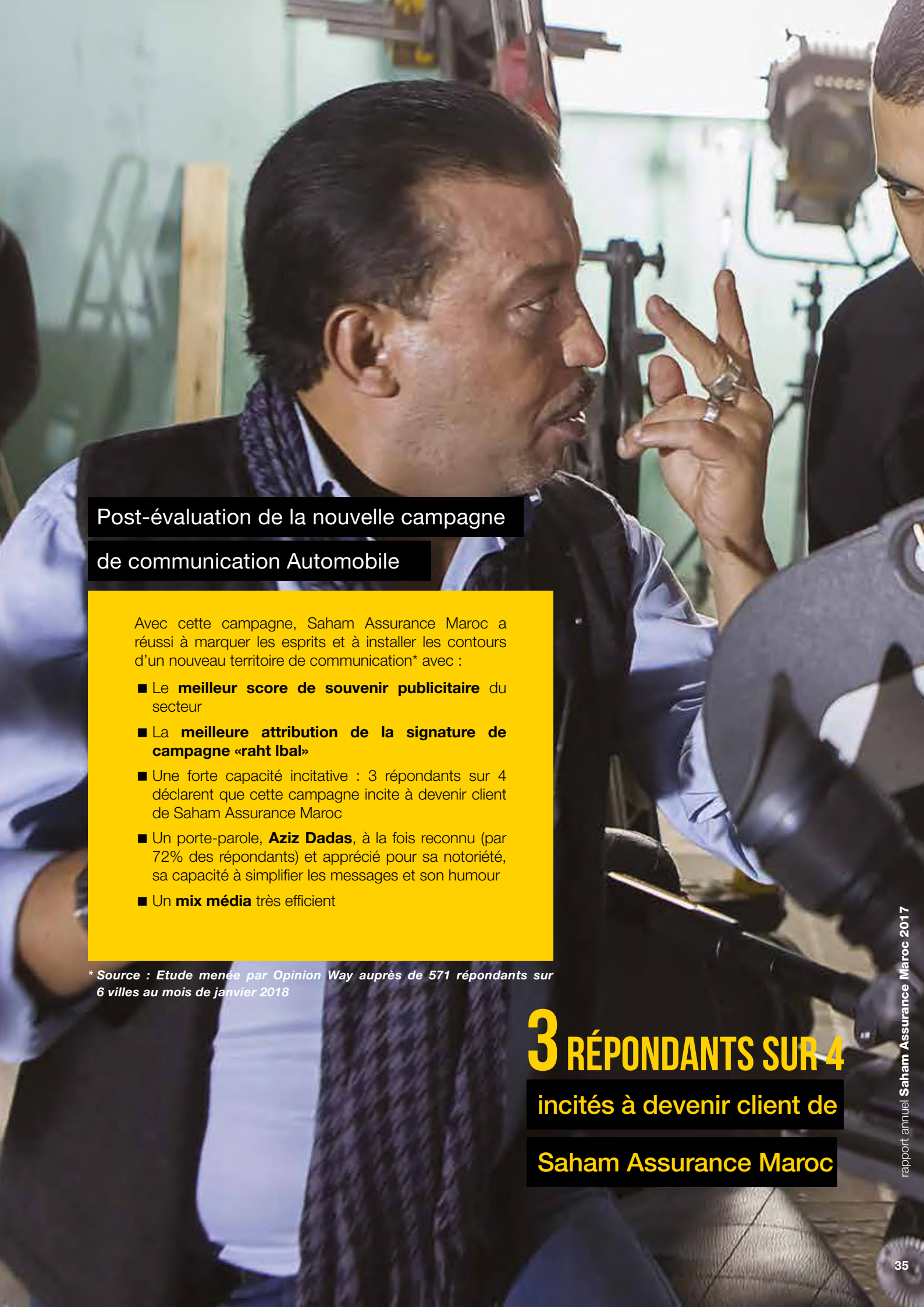
## Renouvellement de la communication

La stratégie de communication de Saham Assurance Maroc initiée en 2017 a marqué un tournant pour la Compagnie. La proposition de valeur offerte par Saham Assurance Maroc à ses assurés a été ainsi traduite de manière didactique, simple et en dialecte marocain.

Empreintes d'authenticité et de simplicité de langage, les nouvelles campagnes de communication traduisent l'engagement de proximité voulu dans le cadre de la stratégie Customer Centric de Saham Assurance Maroc et confirment également son positionnement d'assureur populaire.

La campagne Assur'Santé International a ainsi abordé le sujet de cette assurance destinée à couvrir les coups durs sous l'angle de la prise de conscience, à travers cette accroche, "dir li3lik": face à la maladie, la seule chose qui soit en notre pouvoir, c'est d'être prévoyant et de se couvrir de la manière adéquate.

Sur l'automobile, Saham Assurance Maroc a choisi de renouer avec l'humour en s'associant à des porte-paroles populaires et décalés, qui ont su apporter l'impact et la mémorisation souhaités.



## Post-évaluation de la nouvelle campagne de communication Automobile

Avec cette campagne, Saham Assurance Maroc a réussi à marquer les esprits et à installer les contours d'un nouveau territoire de communication\* avec :

- Le **meilleur score de souvenir publicitaire** du secteur
- La **meilleure attribution de la signature de campagne «raht lbal»**
- Une forte capacité incitative : 3 répondants sur 4 déclarent que cette campagne incite à devenir client de Saham Assurance Maroc
- Un porte-parole, **Aziz Dadas**, à la fois reconnu (par 72% des répondants) et apprécié pour sa notoriété, sa capacité à simplifier les messages et son humour
- Un **mix média** très efficient

\* Source : Etude menée par Opinion Way auprès de 571 répondants sur 6 villes au mois de janvier 2018

**3 RÉPONDANTS SUR 4**  
incités à devenir client de  
**Saham Assurance Maroc**

## Renforcement et optimisation de la distribution

En 2017, en marge de l'ouverture de 27 nouvelles agences venues conforter encore le statut de Compagnie la plus capillaire du Maroc, Saham Assurance Maroc a engagé plusieurs actions visant à élargir sa présence, augmenter sa proximité client et améliorer l'efficacité de son réseau.

Par ailleurs, la relation de proximité créée par Saham Assurance Maroc avec ses clients ne peut être maintenue et renforcée que si son réseau est accompagné de manière efficace.

C'est dans ce sens qu'un projet de restructuration de l'animation du Réseau et plus globalement du Pôle Marché des Professionnels et Particuliers a été mis en œuvre en 2017, afin d'accompagner pleinement les agents dans leur développement commercial. L'enjeu pour Saham Assurance Maroc était de réaliser un redimensionnement qualitatif de la fonction animation afin de la repositionner comme fonction pleinement commerciale, et d'alléger les charges administratives des agents pour favoriser une plus forte valeur ajoutée au service de l'expérience client. Un nouveau dispositif de rémunération variable pour les commerciaux a également été mis en place pour accompagner ce nouveau positionnement.



## Recrutement des nouveaux agents, une campagne 2017 100% digitalisée

Soucieuse de la mise en place d'un réseau dense, efficace et rentable, Saham Assurance Maroc veille à bien choisir ses futurs agents et à leur prodiguer l'accompagnement à même d'assurer leur réussite au niveau de l'examen professionnel et par la suite.

Pour préparer l'examen national des agents de 2018, Saham Assurance Maroc a réalisé une première au Maroc en matière de campagne de recrutement et de préparation des candidats. Saham Assurance Maroc a ainsi été précurseur en réalisant une campagne de recrutement et de sélection 100% digitalisée.

La Compagnie a également assuré la formation des candidats retenus à travers un dispositif pédagogique diversifié combinant des modules dispensés dans un espace de travail ergonomique et des évaluations sous forme de Quizz au niveau de la plateforme digitale.

Cette démarche à la fois originale et efficace a permis à Saham Assurance Maroc d'afficher le taux de réussite le plus élevé à l'examen national de 2018. En 2018, la Compagnie devrait ainsi réaliser l'ouverture du nombre le plus important de nouvelles agences, soit 74, portant ainsi son réseau à plus de 500 points de vente.



**40%**

**taux de réussite des candidats**

**Saham Assurance Maroc à l'examen national**

## Accompagnement et renforcement

### du lien avec les agents

Saham Assurance Maroc accorde une attention particulière à son réseau exclusif d'agents généraux, une attention qui démarre dès le début de leur parcours, à travers la préparation de l'examen national, et qui se poursuit tout au long de leur vie d'agent général de la Compagnie.

Les agents exclusifs de Saham Assurance Maroc bénéficient ainsi d'un accompagnement permanent dans le cadre du développement de leurs activités. Plusieurs programmes de formation sont mis à leur disposition pour les aider à développer au mieux leur activité.

La Compagnie accompagne également de manière spécifique les agents faisant face à des difficultés en les assistant dans le diagnostic de leur situation (vente, recouvrement, défaut de paiement, acquittement des taxes) et en proposant les solutions idoines pouvant permettre le redressement de leurs indicateurs.

Saham Assurance Maroc nourrit cette relation particulière de proximité et de collaboration développée avec ses agents généraux, lors de tournées régionales, de Conventions nationales ou de réunions tenues avec l'Amicale des Agents.

Saham Assurance Maroc a mis à la disposition du réseau d'agents une nouvelle plateforme téléphonique dédiée aux sinistres matériels automobiles. Composée d'un Front Office service client et d'un Middle Office, la plateforme prend en charge l'ensemble des demandes d'information émanant des agents concernant l'état d'avancement des dossiers en cours et toutes les réclamations se rapportant au traitement des dossiers sinistres matériels.

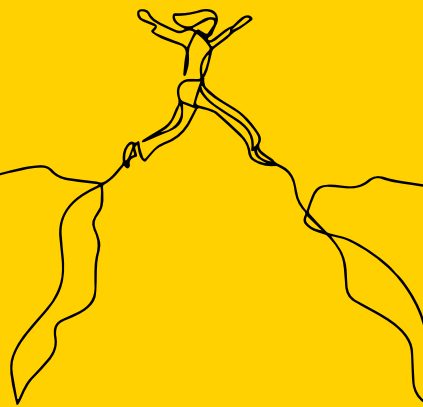


## Facilitation de la souscription et du renouvellement

En ligne avec l'ambition d'améliorer continuellement l'expérience client, Saham Assurance Maroc a mis en place les moyens, humains et matériels, permettant la rapide prise en charge des assurés et des futurs clients au niveau du réseau.

Les agents de la Compagnie disposent ainsi désormais d'une plateforme dédiée à l'appui au renouvellement des contrats, ainsi que d'une assistance pour la gestion des contrats de souscription standards.

Le réseau exclusif de Saham Assurance Maroc capitalise par ailleurs sur l'expertise développée par la Compagnie en matière de connaissance client. L'échange entre les agents et leurs clients et la prise de contact avec leurs prospects sont ainsi préalablement préparés avec la Compagnie afin de mieux appréhender leurs attentes et de personnaliser leur approche.



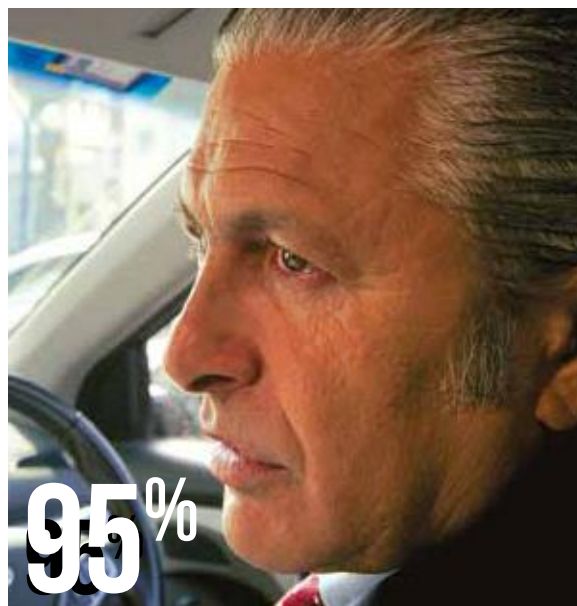
## Optimisation de la gestion des sinistres

La gestion du sinistre revêt une importance capitale, s'agissant d'un véritable moment de vérité quant à la relation Compagnie-assuré.

Forte de son expertise, Saham Assurance Maroc réussit à concilier l'exigence de satisfaction client et l'enjeu de rentabilité de l'activité, et ce grâce à une optimisation de la gestion des sinistres.

La Compagnie s'appuie ainsi sur la connaissance du comportement assurantiel pour faire de la gestion des sinistres un véritable levier de performance opérationnelle ainsi qu'un vecteur de fidélisation et d'acquisition de clients.

Chez Saham Assurance Maroc, l'amélioration du traitement des sinistres est bâtie sur 3 piliers majeurs :



des clients sinistrés

de Saham Assurance Maroc

renouvellent leurs contrats

1

**Plus d'efficacité**

- Check Auto Express
- Expertise à distance
- Refonte du back-office
- Dispositif de gestion des sinistres corporels

2

**Plus de simplicité**

- 34 34
- Géolocalisation

3

**Plus de visibilité**

- Plateforme téléphonique dédiée aux agents



**1**

## Plus d'efficacité

L'amélioration du traitement des sinistres est un axe où Saham Assurance Maroc a développé depuis plusieurs années une réelle expertise et ce grâce à des innovations majeures, telles que le centre de prise en charge des sinistres Automobiles, le Check Auto Express, ou encore plus récemment en 2017, l'expertise à distance.

En 2017, Saham Assurance Maroc a effectué une refonte de son système de traitement des dossiers sinistres et une réorganisation des plateformes de back office, visant à optimiser le processus de gestion des dossiers sinistres et réduire les délais d'indemnisation des clients.

Parallèlement, Saham Assurance Maroc a procédé à la définition et la négociation avec l'ACAPS d'un nouveau dispositif de gestion des sinistres corporels pour accélérer la prise en charge des victimes et renforcer les processus transactionnels à travers notamment l'orientation rapide du client vers un centre hospitalier, la proposition et la mise en œuvre d'un règlement amiable, la réduction de son délai d'indemnisation, voire la prise en charge par la Compagnie de ses frais d'hospitalisation et de ses soins.

**2**

## Plus de simplicité

Saham Assurance Maroc a développé en 2017 plusieurs outils permettant au client de suivre de manière précise l'évolution du traitement de son dossier d'indemnisation. Il s'agit notamment du push SMS (un message que reçoit le client sur

son mobile, l'informant de l'état d'avancement de son dossier ou du remboursement effectué) la refonte de l'application mobile, le 34 34 et la géolocalisation.

**3**

## Plus de visibilité

Saham Assurance Maroc a mis à la disposition du réseau d'agents une nouvelle plateforme téléphonique dédiée aux sinistres matériels Automobile composée d'un Front Office service client et d'un Middle Office, pour prendre en charge l'ensemble des demandes d'information des agents sur l'état d'avancement d'un dossier et toutes leurs réclamations se rapportant au traitement des dossiers sinistres matériels.

Le rôle de cette nouvelle plateforme est de mieux servir les agents en leur apportant une joignabilité maximale et en améliorant la qualité de service rendu aux clients avec un engagement de traiter la réclamation dans un délai ne dépassant pas les 72 h. Enfin, elle permet aux agents de gagner du temps afin de se concentrer sur le développement commercial.

# ENJEUX DE LA TRANSFORMATION

## Changer de mindset ...

La transformation de Saham Assurance Maroc passe obligatoirement par un changement de paradigme donnant lieu à une évolution de son modèle économique. Au-delà de l'activité traditionnelle d'assureur, la Compagnie s'oriente vers l'ouverture à de nouvelles propositions de valeur et de nouvelles sources de revenus.

Face à cet impératif de changement, Saham Assurance Maroc veille à installer une nouvelle culture d'entreprise en définissant de nouvelles habitudes et un nouveau processus de travail, résultat de l'adoption de la vision de Compagnie Customer Centric.

## ... et fédérer autour de la Customer Centricity

Les valeurs d'une entreprise n'ont de sens que si elles sont partagées et incarnées par l'ensemble de ses collaborateurs. Saham Assurance Maroc a compris que la seule manière d'accomplir une

réelle transformation est d'accompagner les employés dans l'adoption de ce véritable projet d'entreprise.

## Maîtriser les coûts de la transformation et atteindre les values at stake

L'exigence de rentabilité reste au cœur de la stratégie de transformation de Saham Assurance Maroc, elle en constitue même le socle de mise en œuvre. Il s'agit d'une évolution impérative à la consolidation des acquis de la Compagnie et au développement de nouveaux relais.

La démarche agile et l'esprit pragmatique au sein desquels évoluent les chantiers de transformation de Saham Assurance Maroc permettent une remise en cause et un recalibrage permanent des outputs issus de ces chantiers. Les différents projets de transformation portés

par la Compagnie font ainsi l'objet d'une évaluation en continu, permettant le monitoring du portfolio de ses projets et de la rentabilité escomptée.

Par ailleurs, grâce au travail préalable de numérisation de l'information et des processus opérationnels, le management de Saham Assurance Maroc a pu déterminer les différentes pistes de gain en matière de revenus et d'optimisation des coûts, permettant de maximiser les retombées de la stratégie de transformation de la Compagnie.

## Faire rayonner davantage la marque-employeur

Saham Assurance Maroc a rendu possible sa démarche de proximité vis-à-vis de ses assurés grâce à une culture Customer Centric portée par chaque collaborateur.

Par ailleurs, la forte présence de la Compagnie au niveau des réseaux sociaux et l'impact massif de sa communication auprès d'une population jeune et connectée lui octroie une visibilité inégalée auprès de cette catégorie, vivier de ses futurs collaborateurs.

Dans un contexte de rareté des ressources, d'hyper-spécialisation et d'émergence de nouvelles fonctions, Saham Assurance Maroc œuvre continuellement pour disposer d'un capital humain adapté à sa vision Customer Centric, et totalement engagé.

A cet égard, la Direction des Ressources Humaines a conduit en 2017 une nouvelle édition de l'étude d'engagement des collaborateurs. L'étude a connu un taux de réponse de 73%, et un excellent taux d'engagement de 61%.

# 77

**recrutements effectués**

**dont 19 profils digitaux**

**(contre 52 en 2016)**



# III. CONSOLIDER NOS ACQUIS POUR SOUTENIR

# NOTRE CROISSANCE

Leader de la branche Non-Vie, Saham Assurance Maroc consolide sa part de marché en 2017.

Cette performance couronne les différents efforts déployés par la Compagnie, ses équipes et ses agents.



# DES PERFORMANCES OPÉRATIONNELLES ET FINANCIÈRES 2017 QUI ATTESTENT DE LA SOLIDITÉ DES FONDAMENTAUX DE SAHAM ASSURANCE MAROC

En 2017, Saham Assurance Maroc confirme encore une fois la solidité de sa croissance à travers des fondamentaux solides en dépit d'un contexte économique peu favorable et d'un environnement sectoriel marqué par une forte concurrence et une sinistralité élevée.

Profitant de son expertise en Assurance Non-Vie et capitalisant sur son partenariat en matière d'assurance Vie, la Compagnie a émis 4,8 Md MAD de primes au terme de l'année 2017, soit une hausse de 10,3% par rapport à l'année précédente.

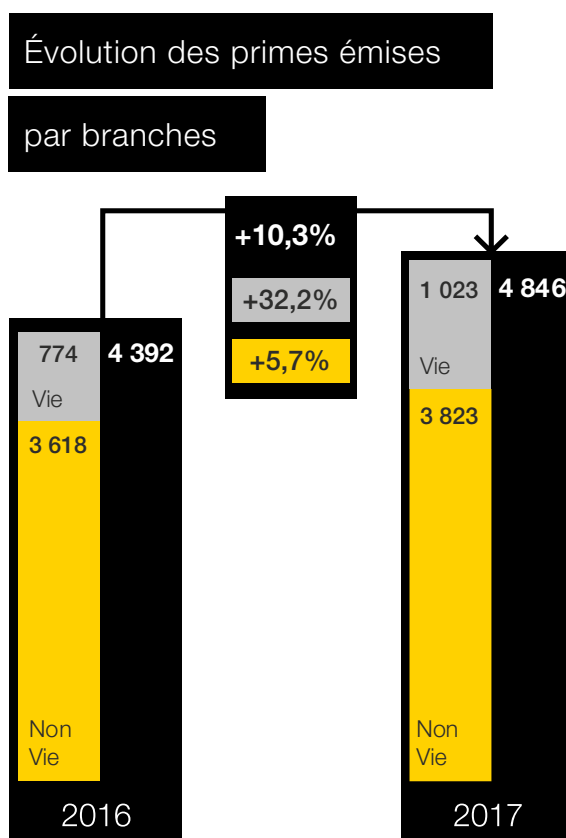
Cette croissance conforte la Compagnie dans sa position de leader national de l'activité Non-Vie, notamment au niveau des branches Automobile et Santé, avec un total de primes émises de 3,8 Md MAD en amélioration de 5,7% par rapport à 2016.

La montée en puissance de l'activité Vie au niveau des réalisations de la Compagnie intervient après seulement 2 années de la conclusion du partenariat avec le Groupe Crédit du Maroc. Saham Assurance Maroc se situe désormais en troisième position des Compagnies d'assurance en termes de primes Vie, avec un total de 1 023 M MAD.

Au cours de l'année 2017, la Compagnie a su conjuguer croissance et rentabilité. En effet, Saham Assurance Maroc a dégagé un résultat technique en appréciation de 5,2% s'établissant à 541 M MAD, grâce à l'expérience développée par la Compagnie en matière de maîtrise des coûts et frais généraux.

En effet, Saham Assurance Maroc a contré la hausse de la sinistralité au niveau de la branche Non-Vie par une optimisation de ses coûts d'acquisition et de ses frais de gestion lui permettant de limiter l'augmentation de son ratio combiné à 95,6%, bien inférieur à la moyenne sectorielle.

L'ensemble de ces efforts permettent à Saham Assurance Maroc d'afficher un résultat net de 441 M MAD en 2017.



Chiffres exprimés en Millions de Dirhams

# CONSOLIDATION DE LA CROISSANCE DU PÔLE MARCHÉ DES PARTICULIERS ET DES PROFESSIONNELS

Afin de donner une impulsion nouvelle à son Pôle Marché des Particuliers et des Professionnels, Saham Assurance Maroc a mis en place plusieurs projets d'animation des agents pour accompagner efficacement son réseau exclusif dans son développement commercial.

Saham Assurance Maroc a également assuré une refonte de son réseau de bureaux directs à travers une montée en compétence des

ressources humaines de ce réseau vers des aptitudes commerciales.

**3,4%** progression de l'activité Automobile

**13,7%** progression des autres activités du pôle MPP

## MONTÉE EN PUISSANCE DE LA BANCASSURANCE

Grâce à un suivi de proximité de son partenariat avec le groupe Crédit du Maroc, et à une offre compétitive, complète et adaptée aux attentes des clients de la banque, Saham Assurance Maroc renforce sa position dans la branche Vie avec un total de primes émises de plus d'un milliard.

Saham Assurance Maroc a également misé sur le renforcement de son dispositif d'animation commerciale et a mis en place une plateforme (E-Takwin) de formation à distance du personnel du réseau Crédit du Maroc aux différents produits de bancassurance.

Conjointement avec son partenaire Crédit du Maroc, la Compagnie a lancé en 2017 deux nouveaux produits :

### LIBERIS Protection Accident

Couverture et protection de l'assuré et de sa famille en cas d'accident de la vie privée (décès, invalidité, frais médicaux engagés).



### LIBERIS Santé International

Prise en charge des frais d'hospitalisation et de traitement au Maroc et à l'international en cas de maladies graves.

# UNE NOUVELLE IMPULSION DONNÉE AU MARCHÉ DE L'ENTREPRISE

Le Pôle Marché des Entreprises a également amélioré ses méthodes de travail en optimisant sa politique de souscription, permettant à la Compagnie de mieux traiter les besoins en assurance pour les risques récurrents et d'appréhender des risques latents liés à l'activité de sa clientèle Entreprises.

Au niveau du réseau, le Pôle a apporté aux agents le support et l'expertise nécessaires pour couvrir plus largement les besoins des entreprises clientes, en distribuant quelques produits délégués par la Compagnie via son nouvel outil GIS WEB.

En ligne avec son ambition de précéder les besoins du client, Saham Assurance Maroc a mis en place un programme de formation destiné aux entreprises portant sur les nouvelles couvertures en assurance (Tous Risques Chantier, Responsabilité Civile Décennale) prévues par la nouvelle réglementation.

Les branches IARD & Transport ont enregistré une croissance des primes émises de 10,5% en 2017.





## UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LE SEGMENT DES CLIENTS COMMUNAUTAIRES

Bénéficiant d'une attention particulière, la clientèle communautaire a pu profiter, durant l'année 2017, des différentes innovations de la Compagnie. Les affiliés à la couverture santé de Saham Assurance Maroc peuvent ainsi faire le suivi de leurs dossiers grâce aux plateformes personnalisées (web et applications mobiles) mises à la disposition de chaque groupe d'affiliés. Ils sont également systématiquement notifiés par SMS de l'issue de leurs dossiers maladie.

Le réseau d'agents de Saham Assurance Maroc est également sensibilisé quant à l'importance particulière que revêt ce segment de clientèle. Cette démarche permet une prise en charge des affiliés aussi bien au niveau des plateformes qu'au niveau du réseau exclusif.

# IV. UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR ACCOMPAGNER



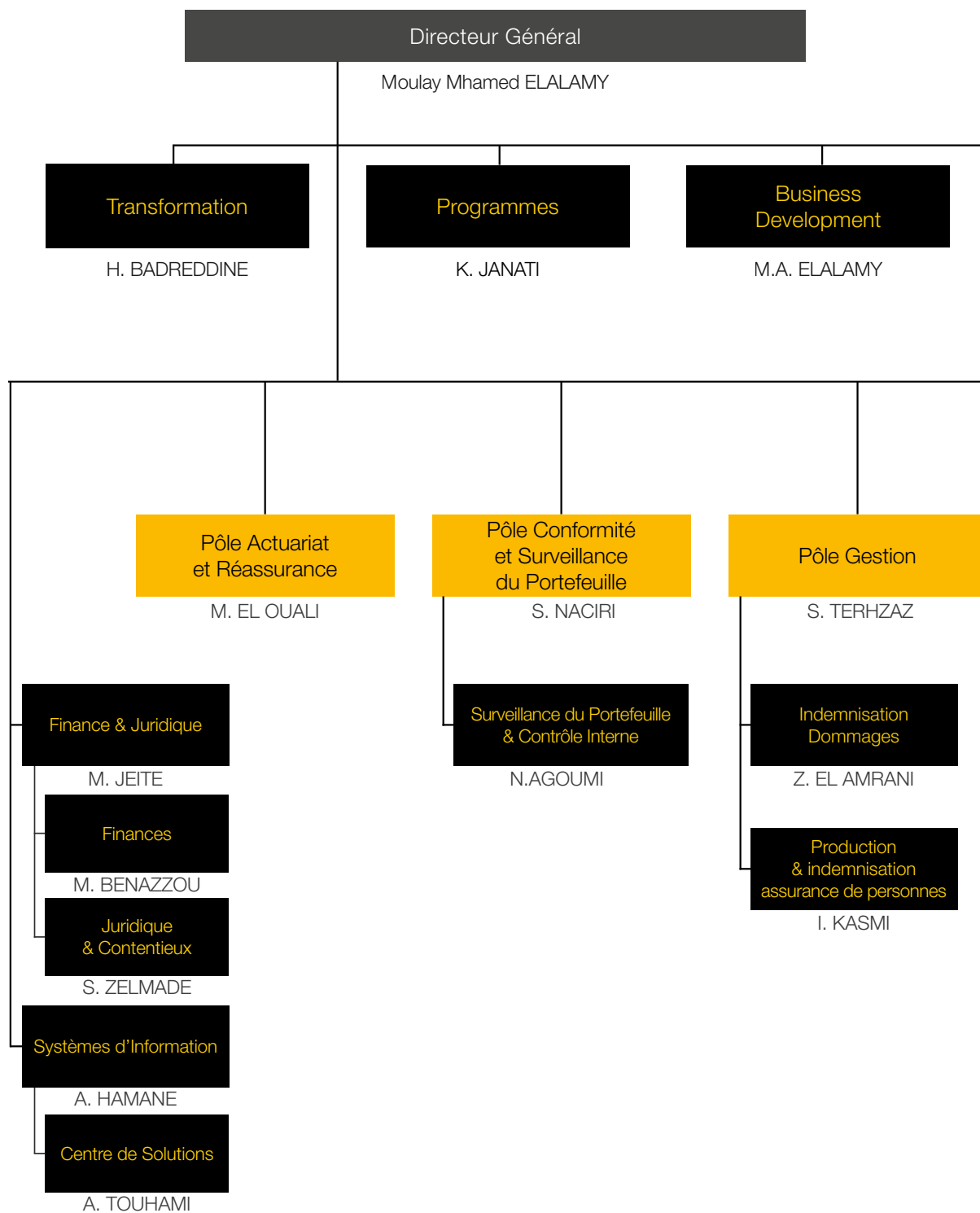
# LA TRANSFORMATION

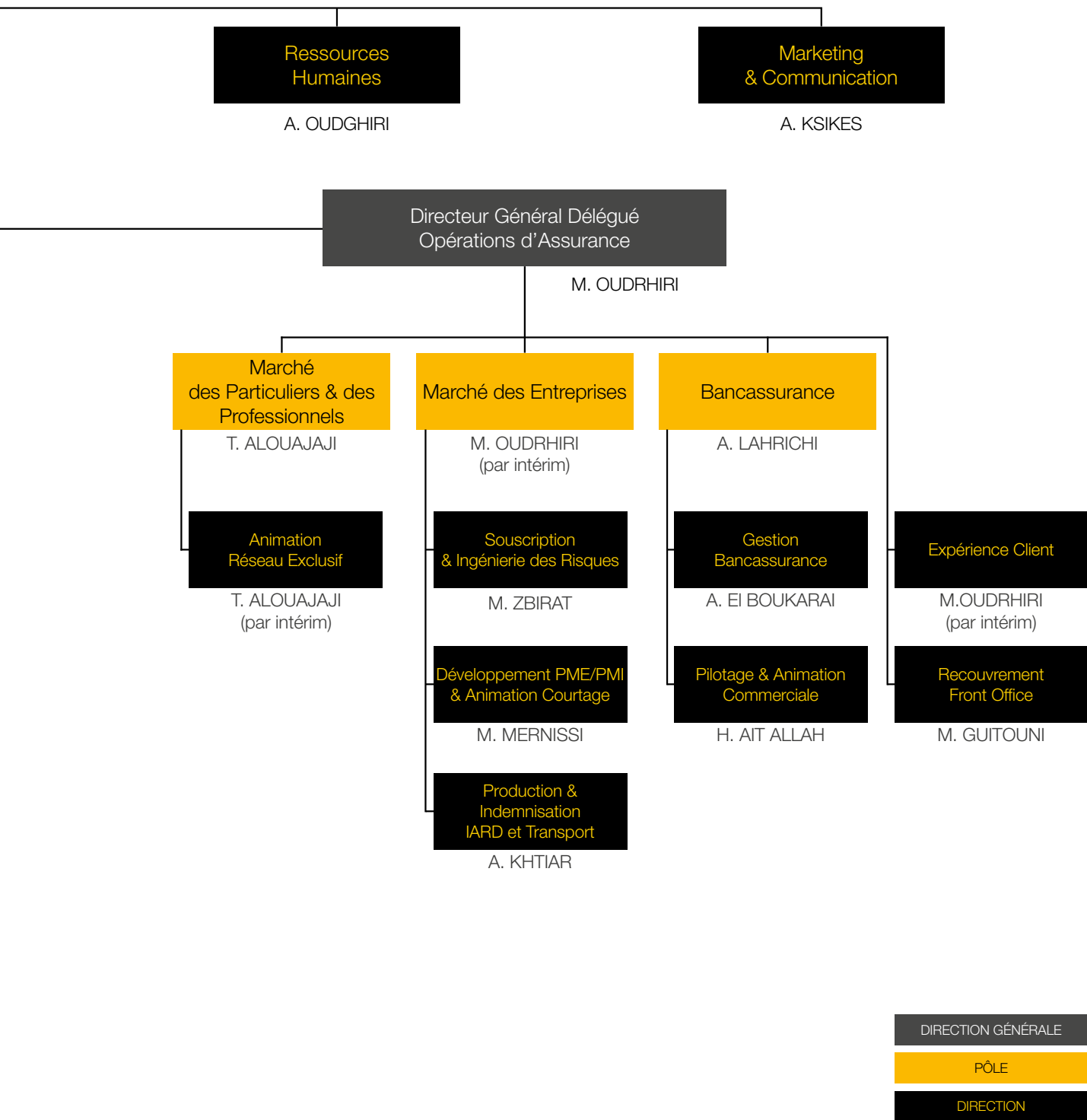
Saham Assurance Maroc s'est dotée de l'organisation idoine afin d'insuffler la dynamique de transformation et la culture Customer Centric à tous les niveaux de l'organisation.

Pierre angulaire de la stratégie de transformation, l'organisation de Saham Assurance Maroc évolue et reflète le nouveau visage de la Compagnie.



# NOUVEL ORGANIGRAMME





DIRECTION GÉNÉRALE

PÔLE

DIRECTION

# COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Membres du Conseil d'Administration

### Président

- Mme Nadia FETTAH

### Administrateurs

- M. Saïd ALJ
- M. Mohamed ELALAMY
- M. Mohamed BERRADA
- M. Raymond FARHAT
- M. Kofi BUCKNOR
- Mme Margaret Mercer DAWES
- SAHAM S.A,  
(représentée par M. Raymond FARHAT)
- SAHAM FINANCES  
(représentée par M. Emmanuel BRULE)

## SÉPARATION DE LA FONCTION DE PRÉSIDENT DE LA FONCTION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour accompagner sa transformation, Saham Assurance Maroc fait évoluer sa gouvernance. C'est ainsi que le Conseil d'Administration de la Compagnie a opté pour un management collégial séparant la fonction de Président du Conseil d'Administration et celle de Directeur Général.

# CRÉATION D'UNE NOUVELLE DIRECTION

## Direction transformation (Digital Factory)

En 2017, la direction transformation a pris une nouvelle dimension et a été rebaptisée « Digital Factory ».

Sponsor de la démarche Agile dans laquelle évoluent les projets de transformation de la Compagnie, cette direction pilote l'ensemble des chantiers de Saham Assurance Maroc à l'aune de la révolution digitale.

La Digital Factory orchestre la stratégie de transformation au niveau de l'organisation de la Compagnie en accompagnant chaque entité dans la refonte de sa conception du métier de l'assurance et la reconstruction d'un nouveau paradigme de travail.

# CRÉATION DE NOUVEAUX COMITÉS

La gouvernance de la Compagnie a été renforcée par la mise en place de deux nouveaux comités :

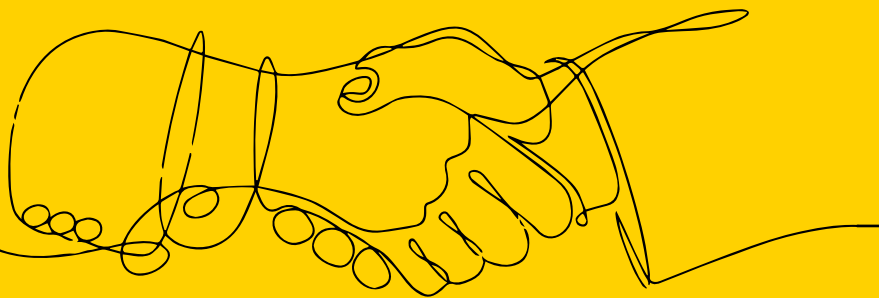
- Comité Qualité dont l'objectif est de suivre les indicateurs qualité pour améliorer la qualité de service et la satisfaction client.
- Comité Data Gouvernance dont l'objectif est de suivre l'enrichissement, la fiabilité et la qualité des données de la Compagnie.

# V. COMPTES ANNUELS





# 2017



# BILAN - ACTIF

Exercice clos le : 31/12/2017

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS</b>	<b>(A)</b>	<b>123 406 998,83</b>	<b>107 757 632,27</b>	<b>15 649 366,56</b>	<b>3 523 501,20</b>
• Frais préliminaires		25 982 687,07	25 982 687,07		341 384,76
• Charges à répartir sur plusieurs exercices		97 424 311,76	81 774 945,20	15 649 366,56	3 182 116,44
• Primes de remboursement des obligations					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>(B)</b>	<b>1 773 535 681,42</b>	<b>126 826 171,33</b>	<b>1 646 709 510,09</b>	<b>1 585 958 672,94</b>
A • Immobilisation en recherche et développement					
C • Brevets, marques, droits et valeurs similaires					
• Fonds commercial		1 565 268 811,69		1 565 268 811,69	1 560 768 811,69
• Autres immobilisations incorporelles		208 266 869,73	126 826 171,33	81 440 698,40	25 189 861,25
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>(C)</b>	<b>481 882 552,61</b>	<b>302 749 952,48</b>	<b>179 132 600,13</b>	<b>187 876 689,82</b>
• Terrains		12 351 750,00		12 351 750,00	12 351 750,00
• Constructions		15 187 506,71	1 861 217,67	13 326 289,04	10 208 789,28
• Installations techniques, matériel et outillage					
• Matériel de transport		4 337 206,94	3 201 972,92	1 135 234,02	1 724 960,66
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers		392 286 922,67	297 686 761,89	94 600 160,78	110 726 957,56
• Autres immobilisations corporelles					
• Immobilisations corporelles en cours		57 719 166,29		57 719 166,29	52 864 232,32
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>(D)</b>	<b>1 113 348 052,98</b>	<b>143 858 361,05</b>	<b>969 489 691,93</b>	<b>1 121 037 037,70</b>
• Prêts immobilisés		151 427 887,14	26 127 684,95	125 300 202,19	176 354,87
• Autres créances financières		883 162 544,97	109 684 703,99	773 477 840,98	1 047 357 024,33
• Titres de participation		78 757 620,87	8 045 972,11	70 711 648,76	73 503 658,50
• Autres titres immobilisés					
<b>PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>(E)</b>	<b>13 243 034 099,62</b>	<b>471 736 766,99</b>	<b>12 771 297 332,63</b>	<b>12 326 357 341,92</b>
• Placements immobiliers		3 139 375 194,15	308 912 902,89	2 830 462 291,26	2 428 577 833,66
• Obligations, bons et titres de créances négociables		1 809 133 183,15		1 809 133 183,15	2 216 967 851,98
• Actions et parts sociales		7 446 960 997,31	162 823 864,10	7 284 137 133,21	7 247 941 152,56
• Prêts et effets assimilés		4 064 453,06		4 064 453,06	3 473 194,98
• Dépôts en compte indisponibles		842 857 524,04		842 857 524,04	428 754 560,83
• Placements affectés aux contrats en unités de compte					
• Dépôts auprès des cédantes					
• Autres placements		642 747,91		642 747,91	642 747,91
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF</b>	<b>(F)</b>				
• Diminution des créances immobilisées et des placements					
• Augmentation des dettes de financement et des provisions techniques					
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E + F)</b>		<b>16 735 207 385,46</b>	<b>1 152 928 884,12</b>	<b>15 582 278 501,34</b>	<b>15 224 753 243,58</b>
<b>PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</b>	<b>(G)</b>	<b>1 087 968 215,66</b>		<b>1 087 968 215,66</b>	<b>1 187 739 830,92</b>
• Provisions pour primes non acquises		61 260 774,59		61 260 774,59	99 102 757,84
• Provisions pour sinistres à payer		649 499 724,08		649 499 724,08	680 978 884,91
• Provisions des assurances Vie		377 207 716,99		377 207 716,99	407 658 188,17
• Autres provisions techniques					
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>(H)</b>	<b>3 222 916 521,33</b>	<b>656 355 839,61</b>	<b>2 566 560 681,72</b>	<b>2 790 589 366,82</b>
• Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs		191 348 976,43		191 348 976,43	225 318 626,46
• Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs		1 874 798 325,56	608 030 715,97	1 266 767 609,59	1 505 074 902,72
• Personnel - débiteur		9 641 854,78		9 641 854,78	8 935 956,71
• Etat - débiteur		230 390 871,87		230 390 871,87	189 276 332,72
• Comptes d'Associés - débiteurs					
• Autres débiteurs		238 272 889,06	48 325 123,64	189 947 765,42	229 277 916,31
• Comptes de régularisation-Actif		678 463 603,63		678 463 603,63	632 705 631,90
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opérations d'assurance)</b>	<b>(I)</b>	<b>546 146 059,55</b>	<b>30 729 246,20</b>	<b>515 416 813,35</b>	<b>110 796 001,80</b>
<b>ECART DE CONVERSION - ACTIF (éléments circulants)</b>	<b>(J)</b>				
<b>TOTAL II (G + H + I + J)</b>		<b>4 857 030 796,54</b>	<b>687 085 085,81</b>	<b>4 169 945 710,73</b>	<b>4 089 125 199,54</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>		<b>137 443 706,53</b>		<b>137 443 706,53</b>	<b>161 129 124,88</b>
• Chèques et valeurs à encaisser					0,00
• Banques, TGR et C.C.P. (soldes débiteurs)		137 265 166,06		137 265 166,06	160 995 096,55
• Caisses, Régies d'avances et accreditifs		178 540,47		178 540,47	134 028,33
<b>TOTAL III</b>		<b>137 443 706,53</b>		<b>137 443 706,53</b>	<b>161 129 124,88</b>
<b>TOTAL GENERAL = I + II + III</b>		<b>21 729 681 888,53</b>	<b>1 840 013 969,93</b>	<b>19 889 667 918,60</b>	<b>19 475 007 568,00</b>

Arrêté l'Actif du bilan 2017 à la somme de :

Dix-neuf milliards huit cent quatre-vingt-neuf millions six cent soixante-sept mille neuf cent dix-huit dirhams et soixante centimes.

# BILAN - PASSIF

Exercice clos le : 31/12/2017

	Passif	Exercice	Exercice précédent
F I N A N C E M E N T P E R M A N E N T	<b>CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>3 921 950 173,72</b>	<b>3 646 091 317,78</b>
	• Capital social ou fonds d'établissement	411 687 400,00	411 687 400,00
	• moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé		
	= Capital appelé dont versé.....	411 687 400,00	411 687 400,00
	• Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 154 962 986,95	1 154 962 986,95
	• Ecart de réévaluation	27 732 511,78	27 732 511,78
	• Réserve légale	41 597 414,48	41 597 414,48
	• Autres réserves	1 841 000 000,00	1 724 000 000,00
	• Report à nouvea• (1)	4 436 044,57	4 490 667,64
	• Fonds social complémentaire		
	• Résultats nets en Instance d'affectation (1)		
	• Résultat net de l'exercice (1)	440 533 815,94	281 620 336,93
	<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>		
	• Provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>800 000 000,00</b>	<b>800 000 000,00</b>	
• Emprunts Obligataires			
• Emprunts pour fonds d'établissement			
• Autres dettes de financement	800 000 000,00	800 000 000,00	
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D)</b>			
• Provisions pour risques			
• Provisions pour charges			
<b>PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES (E)</b>	<b>13 263 662 235,10</b>	<b>12 627 395 062,49</b>	
• Provisions pour primes non acquises	780 258 367,35	775 650 903,55	
• Provisions pour sinistres à payer	7 034 731 327,00	7 026 757 742,80	
• Provisions des assurances Vie	4 493 614 800,21	3 918 797 940,88	
• Provisions pour fluctuations de sinistralité	747 447 029,68	681 026 965,68	
• Provisions pour aléas financiers			
• Provisions techniques des contrats en unités de compte			
• Provisions pour participations aux bénéfices	117 745 559,15	142 268 966,19	
• Provisions techniques sur placements	73 705 321,77	69 139 062,89	
• Autres provisions techniques	16 159 829,94	13 753 480,50	
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (F)</b>			
• Augmentation des créances Immobilisées et des placements			
• Diminution des dettes de financement et des provisions techniques			
<b>TOTAL I = (A+B+C+D+E+F)</b>		<b>17 985 612 408,82</b>	<b>17 073 486 380,27</b>
P A S S I F C I R C U L A N T	<b>DETTES POUR ESPECES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES (G)</b>	<b>303 985 448,83</b>	<b>251 127 098,74</b>
	• Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	303 985 448,83	251 127 098,74
	<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (H)</b>	<b>1 380 945 857,43</b>	<b>1 914 048 424,91</b>
	• Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	102 638 584,29	267 243 578,17
	• Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	233 612 921,99	202 517 267,43
	• Personnel - créditeur	39 102 240,09	41 179 196,39
	• Organismes Sociaux créditeurs	18 890 923,71	14 260 653,95
	• Etat - créditeur	235 875 965,16	235 076 135,28
	• Comptes d'Associés - créditeurs	16 200,00	107 060,00
	• Autres Créanciers	719 220 542,89	1 109 466 735,94
• Comptes de régularisation - Passif	31 588 479,30	44 197 797,75	
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (I)</b>			
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (J)</b>			
<b>TOTAL II = (G + H + I + J)</b>		<b>1 684 931 306,26</b>	<b>2 165 175 523,65</b>
T R E S O R E R I E	<b>TRESORERIE - PASSIF</b>	<b>219 124 203,52</b>	<b>236 345 664,08</b>
	• Crédits d'escompte		
	• Crédits de Trésorerie		
	• Banques (soldes créditeurs)	219 124 203,52	236 345 664,08
<b>TOTAL III</b>		<b>219 124 203,52</b>	<b>236 345 664,08</b>
<b>TOTAL GENERAL = I + II + III</b>		<b>19 889 667 918,60</b>	<b>19 475 007 568,00</b>

(1) bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

Arrêté le Passif du bilan 2017 à la somme de :

Dix-neuf milliards huit cent quatre-vingt-neuf millions six cent soixante-sept mille neuf cent dix-huit dirhams et soixante centimes.

# COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

## I - COMPTE TECHNIQUE ASSURANCES VIE

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

	Libellé	Exercice			Exercice précédent
		Brut 1	Cessions 2	Net 3=1-2	Net 4
1	<b>PRIMES</b>	<b>1 023 253 396,25</b>	<b>12 698 999,15</b>	<b>1 010 554 397,10</b>	<b>754 710 338,35</b>
	• Primes émises	1 023 253 396,25	12 698 999,15	1 010 554 397,10	754 710 338,35
2	<b>PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>85 992,96</b>		<b>85 992,96</b>	
	• Subventions d'exploitation				
	• Autres produits d'exploitation	61 828,62		61 828,62	
	• Reprises d'exploitation; transferts de charges	24 164,34		24 164,34	
3	<b>PRESTATIONS ET FRAIS</b>	<b>1 047 360 762,39</b>	<b>3 621 720,64</b>	<b>1 043 739 041,75</b>	<b>827 131 339,33</b>
	• Prestations et frais payés	501 552 230,28	45 486 055,27	456 066 175,01	469 685 552,84
	• Variation des provisions pour sinistres à payer	± -33 765 160,88	-11 413 863,45	-22 351 297,43	-39 496 770,19
	• Variation des provisions des assurances-vie	± 574 816 859,33	-30 450 471,18	605 267 330,51	334 003 195,90
	• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	± 29 280 240,70		29 280 240,70	29 838 459,59
	• Variation des provisions pour aléas financiers	±			
	• Variation des provisions techniques des contrats en U.C.	±			
	• Variation des provisions pour participation aux bénéfices	± -24 523 407,04		-24 523 407,04	33 100 901,19
	• Variation des autres provisions techniques	±			
4	<b>CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>104 078 098,62</b>		<b>104 078 098,62</b>	<b>79 509 238,59</b>
	• Charges d'acquisition des contrats	33 271 421,74		33 271 421,74	31 006 536,33
	• Achats consommés de matières et fournitures	7 312 745,62		7 312 745,62	3 018 824,75
	• Autres charges externes	20 322 931,36		20 322 931,36	11 690 868,80
	• Impôts et taxes	3 488 287,47		3 488 287,47	1 485 313,01
	• Charges de personnel	26 702 124,01		26 702 124,01	13 584 806,58
	• Autres charges d'exploitation	3 819 350,99		3 819 350,99	12 639 025,99
	• Dotations d'exploitation	9 161 237,43		9 161 237,43	6 083 863,13
5	<b>PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>236 580 502,21</b>		<b>236 580 502,21</b>	<b>403 593 328,12</b>
	• Revenus des placements	87 356 655,19		87 356 655,19	90 703 998,23
	• Gains de change				
	• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir	4 325,07		4 325,07	1 484,41
	• Profits sur réalisation de placements	134 187 567,68		134 187 567,68	156 046 086,62
	• Ajustements de VARCUC (1) (+ values non réalisées)				
	• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
	• Intérêts et autres produits de placements	6 525 687,52		6 525 687,52	4 103 061,00
	• Reprises sur charges de placements; trsferts de charges	8 506 266,75		8 506 266,75	152 738 697,86
6	<b>CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>29 648 807,01</b>		<b>29 648 807,01</b>	<b>179 712 031,25</b>
	• Charges d'intérêts				
	• Frais de gestion des placements	13 261 284,27		13 261 284,27	13 502 784,74
	• Pertes de change				
	• Amortissement des différences s/prix de remboursement	830 520,97		830 520,97	1 644 713,58
	• Pertes sur réalisation de placements	2 032 141,55		2 032 141,55	36 203 074,61
	• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
	• Ajustements de VARCUC (1) (- values non réalisées)				
	• Autres charges de placements	4 762 161,11		4 762 161,11	105 490 410,00
	• Dotations sur placemets	8 762 699,11		8 762 699,11	22 871 048,32
	<b>RÉSULTAT TECHNIQUE VIE (1+2-3- 4+5-6)</b>	<b>78 832 223,40</b>	<b>9 077 278,51</b>	<b>69 754 944,89</b>	<b>71 951 057,30</b>

# COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

## II - COMPTE TECHNIQUE ASSURANCES NON-VIE

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

	Libellé	Libellé			Exercice précédent
		Brut 1	Cessions 2	Net 3=1-2	Net 4
<b>1</b>	<b>PRIMES</b>	<b>3 818 172 308,39</b>	<b>348 787 630,18</b>	<b>3 469 384 678,21</b>	<b>3 321 705 635,30</b>
	• Primes émises	3 822 779 772,17	310 945 646,93	3 511 834 125,24	3 312 749 619,85
	• Variation des provisions pour primes non acquises	± 4 607 463,78	-37 841 983,25	42 449 447,03	-8 956 015,45
<b>2</b>	<b>PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>80 125 410,52</b>		<b>80 125 410,52</b>	<b>226 835 283,72</b>
	• Subventions d'exploitation				
	• Autres produits d'exploitation	57 749 039,32		57 749 039,32	36 299 489,75
	• Reprises d'exploitation; transferts de charges	22 376 371,20		22 376 371,20	190 535 793,97
<b>3</b>	<b>PRESTATIONS ET FRAIS</b>	<b>2 537 534 124,01</b>	<b>181 637 344,44</b>	<b>2 355 896 779,57</b>	<b>2 211 994 160,70</b>
	• Prestations et frais payés	2 454 935 605,06	201 702 641,82	2 253 232 963,24	1 962 736 994,29
	• Variation des provisions pour sinistres à payer	± 43 052 346,21	-20 065 297,38	63 117 643,59	207 803 456,41
	• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	± 37 139 823,30		37 139 823,30	41 679 268,97
	• Variation des provisions pour aléas financiers	±			
	• Variation des provisions pour participat. aux bénéfices	±			
	• Variation des autres provisions techniques	± 2 406 349,44		2 406 349,44	-225 558,97
<b>4</b>	<b>CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>975 173 638,30</b>		<b>975 173 638,30</b>	<b>1 116 365 563,89</b>
	• Charges d'acquisition des contrats	442 693 752,03		442 693 752,03	406 807 377,34
	• Achats consommés de matières et fournitures	54 993 259,38		54 993 259,38	44 163 143,93
	• Autres charges externes	152 832 369,03		152 832 369,03	171 028 649,34
	• Impôts et taxes	26 232 595,64		26 232 595,64	21 729 016,36
	• Charges de personnel	200 805 129,94		200 805 129,94	198 735 539,84
	• Autres charges d'exploitation	28 722 257,20		28 722 257,20	184 899 478,86
	• Dotations d'exploitation	68 894 275,08		68 894 275,08	89 002 358,22
<b>5</b>	<b>PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>457 055 363,44</b>		<b>457 055 363,44</b>	<b>569 980 993,19</b>
	• Revenus des placements	273 989 231,33		273 989 231,33	233 502 629,11
	• Gains de change				
	• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir	5 075,53		5 075,53	5 703,95
	• Profits sur réalisation de placements	134 113 382,93		134 113 382,93	195 618 246,44
	• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
	• Intérêts et autres produits de placements	39 462 997,69		39 462 997,69	53 461 392,59
	• Reprises sur charges de placements; trsfts de charges	9 484 675,96		9 484 675,96	87 393 021,10
<b>6</b>	<b>CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>139 641 687,09</b>		<b>139 641 687,09</b>	<b>318 985 400,43</b>
	• Charges d'intérêts				
	• Frais de gestion des placements	38 296 392,57		38 296 392,57	55 410 101,83
	• Pertes de change				
	• Amortissement des différences s/prix de remboursement	3 771 101,67		3 771 101,67	2 085 549,72
	• Pertes sur réalisation de placements	14 009 427,86		14 009 427,86	107 970 526,74
	• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
	• Autres charges de placements	7 997 509,80		7 997 509,80	65 404 054,20
	• Dotations sur placements	75 567 255,19		75 567 255,19	88 115 167,94
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE NON-VIE (1+2-3- 4+5-6)</b>		<b>703 003 632,95</b>	<b>167 150 285,74</b>	<b>535 853 347,21</b>	<b>471 176 787,19</b>

# COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

## III - COMPTE TECHNIQUE ASSURANCES VIE & NON-VIE

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Libellé	Exercice			Exercice précédent
	Brut 1	Cessions 2	Net 3=1-2	Net 4
<b>1 PRIMES</b>	<b>4 841 425 704,64</b>	<b>361 486 629,33</b>	<b>4 479 939 075,31</b>	<b>4 076 415 973,65</b>
• Primes émises	4 846 033 168,42	323 644 646,08	4 522 388 522,34	4 067 459 958,20
• Variation des provisions pour primes non acquises	± 4 607 463,78	-37 841 983,25	42 449 447,03	-8 956 015,45
<b>2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>80 211 403,48</b>		<b>80 211 403,48</b>	<b>226 835 283,72</b>
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation	57 810 867,94		57 810 867,94	36 299 489,75
• Reprises d'exploitation; transferts de charges	22 400 535,54		22 400 535,54	190 535 793,97
<b>3 PRESTATIONS ET FRAIS</b>	<b>3 584 894 886,40</b>	<b>185 259 065,08</b>	<b>3 399 635 821,32</b>	<b>3 039 125 500,03</b>
• Prestations et frais payés	2 956 487 835,34	247 188 697,09	2 709 299 138,25	2 432 422 547,13
• Variation des provisions pour sinistres à payer	± 9 287 185,33	-31 479 160,83	40 766 346,16	168 306 686,22
• Variation des provisions des assurances-vie	± 574 816 859,33	-30 450 471,18	605 267 330,51	334 003 195,90
• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	± 66 420 064,00		66 420 064,00	71 517 728,56
• Variation des provisions pour aléas financiers	±			
• Variation des provisions techniques des contrats en U.C.	±			
• Variation des provisions pour participation aux bénéfices	± -24 523 407,04		-24 523 407,04	33 100 901,19
• Variation des autres provisions techniques	± 2 406 349,44		2 406 349,44	-225 558,97
<b>4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 079 251 736,92</b>		<b>1 079 251 736,92</b>	<b>1 195 874 802,48</b>
• Charges d'acquisition des contrats	475 965 173,77		475 965 173,77	437 813 913,67
• Achats consommés de matières et fournitures	62 306 005,00		62 306 005,00	47 181 968,68
• Autres charges externes	173 155 300,39		173 155 300,39	182 719 518,14
• Impôts et taxes	29 720 883,11		29 720 883,11	23 214 329,37
• Charges de personnel	227 507 253,95		227 507 253,95	212 320 346,42
• Autres charges d'exploitation	32 541 608,19		32 541 608,19	197 538 504,85
• Dotations d'exploitation	78 055 512,51		78 055 512,51	95 086 221,35
<b>5 PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>693 635 865,65</b>		<b>693 635 865,65</b>	<b>973 574 321,31</b>
• Revenus des placements	361 345 886,52		361 345 886,52	324 206 627,34
• Gains de change				
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir	9 400,60		9 400,60	7 188,36
• Profits sur réalisation de placements	268 300 950,61		268 300 950,61	351 664 333,06
• Ajustements de VARCUC (1) (+ values non réalisées)				
• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Intérêts et autres produits de placements	45 988 685,21		45 988 685,21	57 564 453,59
• Reprises sur charges de placements; trsferts de charges	17 990 942,71		17 990 942,71	240 131 718,96
<b>6 CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>169 290 494,10</b>		<b>169 290 494,10</b>	<b>498 697 431,68</b>
• Charges d'intérêts				
• Frais de gestion des placements	51 557 676,84		51 557 676,84	68 912 886,57
• Pertes de change				
• Amortissement des différences s/prix de remboursement	4 601 622,64		4 601 622,64	3 730 263,30
• Pertes sur réalisation de placements	16 041 569,41		16 041 569,41	144 173 601,35
• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Ajustements de VARCUC (1) (- values non réalisées)				
• Autres charges de placements	12 759 670,91		12 759 670,91	170 894 464,20
• Dotations sur placements	84 329 954,30		84 329 954,30	110 986 216,26
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE VIE+NON VIE (1+2-3- 4+5-6)</b>	<b>781 835 856,35</b>	<b>176 227 564,25</b>	<b>605 608 292,10</b>	<b>543 127 844,49</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

### IV - COMPTE NON TECHNIQUE

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

	Libellé	Opérations		Totaux de l'exercice 3=1+2	Totaux de l'exercice précédent 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
1	<b>PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS</b>	70 952 735,49	556 522,85	71 509 258,34	46 352 182,45
	• Produits d'exploitation non techniques courants				
	• Intérêts et autres produits non techniques courants	54 251 559,60		54 251 559,60	43 416 398,67
	• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir				
	• Autres produits non techniques courants		556 522,85	556 522,85	689 023,78
	• Reprises non techniques, transferts de charges	16 701 175,89		16 701 175,89	2 246 760,00
2	<b>CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES</b>	65 581 233,64		65 581 233,64	34 309 567,11
	• Charges d'exploitation non techniques courantes	1 267 681,81		1 267 681,81	
	• Charges financières non techniques courantes	6 892 185,55		6 892 185,55	
	• Amortissement des différences s/prix de remboursement				
	• Autres charges non techniques courantes	12 966 412,93		12 966 412,93	500 037,91
	• Dotations non techniques	44 454 953,35		44 454 953,35	33 809 529,20
	<b>RÉSULTAT NON TECHNIQUE COURANT (1-2)</b>			5 928 024,70	12 042 615,34
3	<b>PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS</b>	76 000,00	623 399,06	699 399,06	46 480 908,67
	• Produits des cessions d'immobilisations	76 000,00		76 000,00	
	• Subventions d'équilibre				
	• Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
	• Autres produits non techniques non courants		623 399,06	623 399,06	46 480 908,67
	• Reprises non courantes; transferts de charges				
4	<b>CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES</b>	320 302,81	1 074 123,11	1 394 425,92	139 055 132,19
	• Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	101 687,73		101 687,73	
	• Subventions accordées				
	• Pertes provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
	• Autres charges non courantes	218 615,08	1 074 123,11	1 292 738,19	139 055 132,19
	• Dotations non courantes				
	<b>RÉSULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT (3-4)</b>			-695 026,86	-92 574 223,52
	<b>RÉSULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)</b>			5 232 997,84	-80 531 608,18

### V - RÉCAPITULATION

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

	Désignation	Exercice	Exercice précédent
I	RESULTAT TECHNIQUE VIE	69 754 944,89	71 951 057,30
II	RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	535 853 347,21	471 176 787,19
III	RESULTAT NON TECHNIQUE	5 232 997,84	-80 531 608,18
	RESULTAT AVANT IMPOTS	610 841 289,94	462 596 236,31
	IMPOTS SUR LES RESULTATS	170 307 474,00	180 975 899,38
IV	<b>RESULTAT NET</b>	<b>440 533 815,94</b>	<b>281 620 336,93</b>
	TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	1 247 220 892,27	1 158 303 666,47
	TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON VIE	4 006 565 452,17	4 118 521 912,21
	TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	72 208 657,40	92 833 091,12
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>5 325 995 001,84</b>	<b>5 369 658 669,80</b>
	TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	1 177 465 947,38	1 086 352 609,17
	TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON VIE	3 470 712 104,96	3 647 345 125,02
	TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	66 975 659,56	173 364 699,30
	IMPOTS SUR LES RESULTATS	170 307 474,00	180 975 899,38
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 885 461 185,90</b>	<b>5 088 038 332,87</b>
	<b>RESULTAT NET</b>	<b>440 533 815,94</b>	<b>281 620 336,93</b>

# ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

(I - tableau de formation des résultats (T.F.R))		Exercice	Exercice précédent
1	• Primes acquises (1a – 1b)	4 841 425 704,64	4 434 681 381,99
1a	• Primes émises	4 846 033 168,42	4 391 820 888,71
1b	• Variation des provisions pour primes non acquises	± 4 607 463,78	-42 860 493,28
2	• Variation des provisions mathématiques (60311+60317+6032+6033+60261+60267)	395 904 762,85	114 396 929,83
4	• Charges des prestations (4a + 4b)	3 064 244 064,86	2 898 882 670,12
4a	• Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	2 956 487 835,34	2 678 871 944,33
4b	• Variation des provisions pour prestations diverses	± 107 756 229,52	220 010 725,79
<b>A = Solde de souscription (marge brute) (1 – 2 – 3 – 4)</b>		<b>1 381 276 876,93</b>	<b>1 421 401 782,04</b>
5	• Charges d'acquisition (611)	475 965 173,77	437 813 913,67
6	• Autres charges techniques d'exploitation (612, 613, 614, 616, 617, 618, 619)	603 286 563,15	758 060 888,81
7	• Produits techniques d'exploitation (716, 718, 719)	80 211 403,48	226 835 283,72
<b>B = Charges d'acquisition et de gestion nettes (5 + 6 – 7)</b>		<b>999 040 333,44</b>	<b>969 039 518,76</b>
<b>C = Marge d'exploitation (A – B)</b>		<b>382 236 543,49</b>	<b>452 362 263,28</b>
8	• Produits nets des placements (73 – 63) hors ajustements VARCUC	524 345 371,55	474 876 889,63
9	• Participations aux résultats et intérêts crédités (60115, 60316, 60125, 6071, 60266)	124 746 058,69	209 323 794,51
<b>D = Solde financier (8 – 9)</b>		<b>399 599 312,86</b>	<b>265 553 095,12</b>
<b>E = Résultat technique brut (C + D)</b>		<b>781 835 856,35</b>	<b>717 915 358,40</b>
10	• Part des réassureurs dans les primes acquises	361 486 629,33	358 265 408,34
11	• Part des réassureurs dans les prestations payées	247 188 697,09	246 449 397,20
12	• Part des réassureurs dans les provisions	-61 929 632,01	-62 971 502,77
<b>F = Solde de réassurance (11 + 12 – 10)</b>		<b>-176 227 564,25</b>	<b>-174 787 513,91</b>
<b>E = Résultat technique net (E + F)</b>		<b>605 608 292,10</b>	<b>543 127 844,49</b>
13	• Résultat non technique courant	5 928 024,70	12 042 615,34
14	• Résultat non technique non courant	-695 026,86	-92 574 223,52
<b>H = Résultat non technique (13 + 14)</b>		<b>5 232 997,84</b>	<b>-80 531 608,18</b>
<b>I = Résultat avant impôt (G + H)</b>		<b>610 841 289,94</b>	<b>462 596 236,31</b>
15	• Impôt sur les sociétés	170 307 474,00	180 975 899,38
<b>J = Résultat net (I – 15)</b>		<b>440 533 815,94</b>	<b>281 620 336,93</b>
16	<b>C' = Marge d'exploitation nette de réassurance (C + F)</b>	<b>206 008 979,24</b>	<b>277 574 749,37</b>

II - Capacité d'autofinancement (C.A.F.) - Autofinancement		Exercice	Exercice précédent
1	Résultat net de l'exercice =		
	• BÉNÉFICE (+)	440 533 815,94	281 620 336,93
	• PERTE (-)		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	40 844 630,19	42 265 824,81
3	+ Dotations sur placements (1)	84 329 954,30	110 986 216,26
4	+ Dotations non techniques courantes (1)	44 454 953,35	33 809 529,20
5	+ Dotations non techniques non courantes (1)		
6	- Reprises d'exploitation; transferts de charges (2)		
7	- Reprises sur placements (2)	17 990 942,71	240 131 718,96
8	- Reprises non techniques courantes (2)	16 701 175,89	2 246 760,27
9	- Reprises non techniques non courantes (3)(2)		
10	- Profits provenant de la réévaluation		
11	+ Pertes provenant de la réévaluation		
12	- Produits des cessions d'immobilisations	76 000,00	
13	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	101 687,73	
I	<b>= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>575 496 922,91</b>	<b>226 303 427,98</b>
14	- Distributions de bénéfices	164 674 960,00	164 674 960,00
II	<b>= AUTOFINANCEMENT</b>	<b>410 821 962,91</b>	<b>61 628 467,97</b>

- (1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.  
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.  
(3) Y compris les reprises sur subventions.



## ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

### I - SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Masses		Exercice 2017	Exercice 2016	Variations a - b	
		a	b	Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent (moins rubrique 16)	4 721 950 173,72	4 446 091 317,78		275 858 855,94
2	Moins actif immobilisé (moins rubrique 26)	2 810 981 168,71	2 898 395 901,66		87 414 732,95
3	<b>= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1 - 2)</b> (A)	<b>1 910 969 005,01</b>	<b>1 547 695 416,12</b>		<b>363 273 588,89</b>
4	Provisions techniques nettes de cessions (16 - 32)	12 175 694 019,44	11 439 655 231,57		736 038 787,87
5	Placements moins dépôts des réassureurs (26 - 42)	12 467 311 883,80	12 075 230 243,18	392 081 640,62	
6	<b>= BESOIN EN COUVERTURE (4 - 5)</b> (B)	<b>-291 617 864,36</b>	<b>-635 575 011,61</b>		<b>343 957 147,25</b>
7	Actif circulant (moins rubrique 32)	3 081 977 495,07	2 901 385 368,62	180 592 126,45	
8	Passif circulant (moins rubrique 42)	1 380 945 857,43	1 914 048 424,91	533 102 567,48	
9	<b>= BESOIN DE FINANCEMENT (7 - 8)</b> (C)	<b>1 701 031 637,64</b>	<b>987 336 943,71</b>	<b>713 694 693,93</b>	
10	<b>TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = (A + B - C)</b>	<b>-81 680 496,99</b>	<b>-75 216 539,20</b>		<b>6 463 957,79</b>

↗ Augmentations  
↘ Diminutions

### II - FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le : 31/12/2017

Éléments de flux	Signe	Exercice	Exercice précédent
RESULTAT NET	±	440 533 815,94	281 620 336,93
Variation des provisions techniques nettes de cessions	±	731 472 528,99	597 746 938,30
Variation des frais d'acquisition reportés	±	-2 032 416,47	38 488,00
Variation des amortissements et provisions (1)	±	150 244 417,36	-192 736 248,01
(±) values provenant de la réévaluation d'éléments d'actif	±		
(±) values réalisées sur cessions d'éléments d'actif	±	-252 233 693,47	-207 490 731,71
Variation des créances et des dettes techniques (341 + 342 - 441 - 442 - 42)	±	180 177 877,41	-138 895 206,52
Variation des créances pour espèces ou titres déposés (267)	±		
Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 - 443 à 448)	±	-390 736 717,08	919 946 153,69
Autres variations (349 - 449)	±	-56 334 873,71	8 189 634,46
<b>A - FLUX D'EXPLOITATION</b>	∑	<b>801 090 938,97</b>	<b>1 268 419 365,14</b>
Acquisitions - Prix de cessions d'immeubles (261)	±	-434 331 093,45	9 041 325,66
Acquisitions - Prix de cessions d'obligations (262)	±	412 400 927,71	-21 174 994,63
Acquisitions - Prix de cessions d'actions (263)	±	179 574 624,25	-87 137 432,40
Autres acquisitions - Prix de cessions (264 265 266 268)	±	-414 694 221,29	139 614 577,65
Autres acquisitions - Prix de Cessions ou réductions (21 22 23 24 25 35)	±	-385 830 173,98	-1 070 971 523,78
<b>B - FLUX D'INVESTISSEMENT</b>	∑	<b>-642 879 936,76</b>	<b>-1 030 628 047,50</b>
Dividendes versés	-	-164 674 960,00	-164 674 960,00
Emission   (remboursement) nets d'emprunts	±		
Augment.   (réduction) de capital et fonds d'établissement	±		
Augment.   (réduction) d'actions auto-détenues	±		
<b>C - FLUX DE FINANCEMENT</b>	∑	<b>-164 674 960,00</b>	<b>-164 674 960,00</b>
<b>D - IMPACT DE CHANGE (+17 -27 -37 +47)</b>	±		
<b>D - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (A+B+C)</b>	∑	<b>-6 463 957,79</b>	<b>73 116 357,64</b>
<b>E - TRESORERIE au 1<sup>er</sup> Janvier</b>	±	<b>-75 216 539,20</b>	<b>-148 332 896,84</b>
<b>F - TRESORERIE EN FIN DE PERIODE (D+E)</b>	∑	<b>-81 680 496,99</b>	<b>-75 216 539,20</b>

(1) Dotations moins reprises

(2) Par mesure de commodité la variation des ajustements VARCUC & la (±) value de réévaluation sont écartées en totalité de cette ligne (43) en vue de refléter les flux réels de trésorerie affectant les investissements nets inscrits au B (entrées - sorties).

## ÉTAT DES DÉROGATIONS

Au 31/12/2017

Indication des dérogations	Justification des Dérogations	Influence des dérogations Sur le patrimoine, la situation Financière et les resultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Néant	Néant

## TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au .C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
<b>I - IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>									
ABRAAJ BUYOUT FUND V	Finances	13 049 130 000	0,31%	29 597 094,19	29 597 094,19	31/12/16	10 660 458 029	2 275 144 540	-
CASAPLAZZA	Immobilier	100 000	100,00%	83 000,00	83 000,00	31/12/16	-1 405 727,37	-533 220,02	-
SAHAM ASSET MANAGEMENT	Finances	5 000 000	99,99%	4 999 600,00	4 999 600,00	31/12/16	10 761 181,50	2 509 130,19	4 000 000,00
DAYAM	Immobilier	1 000 000	99,92%	999 200,00	-	31/12/16	-8 897 920,49	-3 791 328,49	-
JADIS SAS	Immobilier	2 000 000	60,00%	1 200 000,00	696 360,00	31/12/16	1 121 418,45	177 328,45	-
M F H	Immobilier	320 000	10,00%	32 000,00	32 000,00	31/12/16	76 360 639,52	475 134,94	-
MOROCCAN FINANCIAL B	Finances	400 000 000	3,75%	15 000 000,00	15 000 000,00	31/12/16	376 867 043,09	30 275 392,41	-
OIL&GAS	Energie et Mines	40 089 600	3,52%	4 489 597,00	1 346 737,00	31/12/16	12 026 894,83	-2 360 179,00	-
XPANSION 2	Investissement	260 812 037	7,16%	18 672 029,68	18 672 029,68	31/12/16	22 329 921,52	-888 042,83	-
DARIF	Investissement	50 000 000	30,00%	22 261 900,00	14 316 627,89	31/12/16	32 154 109,00	-1 256 292,00	-
SPM	Immobilier	420 800 000	0,0002%	100,00	100,00	31/12/16	379 536 115,00	-2 507 830,00	-
<b>II - PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCES</b>									
SMAEX	Assurances	50 000 000	2,00%	750 000,00	750 000,00	31/12/16	119 352 890,00	7 378 515,00	-
CAT	Assurances	162 656 000	16,16%	26 290 600,00	26 290 600,00	31/12/16	632 703 481,32	198 452 378,38	40 224 618,00
WAFAAASSURANCE	Assurances	350 000 000	0,54%	81 725 647,99	81 725 647,99	31/12/16	5 100 003 466,04	841 034 939,17	2 656 320,00
TASLIF	Etablissement de Credit	214 725 000	68,93%	431 903 691,65	431 903 691,65	31/12/16	353 384 000,00	37 113 000,00	25 414 521,30
SAHAM ASSISTANCE	Assurances	50 000 000	25,00%	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/16	192 612 721,73	40 290 079,38	8 750 000,00
LABEL VIE	Distribution	254 527 700	14,50%	293 702 672,17	293 702 672,17	31/12/16	936 149 217,36	65 024 451,88	9 000 200,51
STOCKVIS	Distribution	91 951 500	33,54%	79 901 262,79	72 694 102,34	31/12/16	286 721 369,46	-8 104 081,77	-
AFRICA-RE -ACT-	Assurances	2 914 008 000	0,16%	3 746 796,45	3 746 796,45	31/12/16	8 659 235,26	772 519,54	270 367,53
SAHAM HOTEL	Hôtelier	16 000 000,00	100,00%	16 000 000,00	-	31/12/16	-87 087 181,00	-3 453 511,00	-
MOROCCAN INFRAS FUND	Immobilier	111 516 658	6,21%	6 925 360,15	818 651,85	31/12/16	13 184 917,89	-1 034 562,00	-
AGDAL SALE	Immobilier	1 100 000	100,00%	1 100 000,00	1 100 000,00	31/12/16	-7 137 541,00	-4 895 107,00	-
TAMARIS GARDEN	Immobilier	90 000	100,00%	90 000,00	90 000,00	31/12/16	-8 985 058,00	-2 283 977,00	-
16.6 ERRAHMA	Immobilier	47 293 700	100,00%	350 302 400,00	350 302 400,00	31/12/16	44 805 207,00	-2 117 076,00	-
ACAMSA	Investissement	1 800 000	11,11%	200 000,00	200 000,00	31/12/16	5 987 435,00	652 828,00	84 520,00
T CAPITAL	Investissement	540 300 000	18,51%	54 480 000,00	-	31/12/16	328 506 006,56	-8 373 963,59	-
<b>TOTAL</b>				<b>1 544 452 952,07</b>	<b>1 448 068 111,21</b>				<b>90 400 547,34</b>

## TABLEAU DES PROVISIONS

### I- PROVISIONS TECHNIQUES

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Nature	Montant au début de l'exercice			Variations de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Provisions pour primes non acquises	775 650 903,55	99 102 757,84	676 548 145,71	4 607 463,78	-37 841 983,25	42 449 447,03	780 258 367,35	61 260 774,59	718 997 592,76
Provisions pour sinistres à payer	7 026 757 742,80	680 978 884,91	6 345 778 857,89	7 973 584,20	-31 479 160,83	39 452 745,03	7 034 731 327,00	649 499 724,08	6 385 231 602,92
Provisions des assurances vie	3 918 797 940,88	407 658 188,17	3 511 139 752,71	574 816 859,33	-30 450 471,18	605 267 330,51	4 493 614 800,21	377 207 716,99	4 116 407 083,22
Provisions pour fluctuations de sinistralité	681 026 965,68		681 026 965,68	66 420 064,00		66 420 064,00	747 447 029,68		747 447 029,68
Provisions pour aléas financiers									
Provisions des contrats en unités de compte									
Provisions pour participations aux bénéfices	142 268 966,19		142 268 966,19	-24 523 407,04		-24 523 407,04	117 745 559,15		117 745 559,15
Provisions techniques sur placements	69 139 062,89		69 139 062,89	4 566 258,88		4 566 258,88	73 705 321,77		73 705 321,77
Autres provisions techniques	13 753 480,50		13 753 480,50	2 406 349,44		2 406 349,44	16 159 829,94		16 159 829,94
<b>TOTAL</b>	<b>12 627 395 062,49</b>	<b>1 187 739 830,92</b>	<b>11 439 655 231,57</b>	<b>636 267 172,59</b>	<b>-99 771 615,26</b>	<b>736 038 787,85</b>	<b>13 263 662 235,10</b>	<b>1 087 968 215,66</b>	<b>12 175 694 019,44</b>

### II- AUTRES PROVISIONS

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Nature	Montant début de l'exercice	Dotations			Reprises			montant fin d'exercice
		d'exploitation technique	sur placements	non techniques	d'exploitation technique	sur placements	non techniques	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	241 219 735,51		39 172 111,66	43 847 453,11		7 249 594,24	10 307 480,89	306 682 225,15
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>241 219 735,51</b>		<b>39 172 111,66</b>	<b>43 847 453,11</b>		<b>7 249 594,24</b>	<b>10 307 480,89</b>	<b>306 682 225,15</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	680 768 183,25	37 210 882,32	8 127 799,44		21 903 884,20	17 117 895,00		687 085 085,81
5. Autres provisions pour risques et charges								
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>680 768 183,25</b>	<b>37 210 882,32</b>	<b>8 127 799,44</b>		<b>21 903 884,20</b>	<b>17 117 895,00</b>		<b>687 085 085,81</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>921 987 918,76</b>	<b>37 210 882,32</b>	<b>47 299 911,10</b>	<b>43 847 453,11</b>	<b>21 903 884,20</b>	<b>24 367 489,24</b>	<b>10 307 480,89</b>	<b>993 767 310,96</b>

## TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Créances	Total	Analyse par échéance			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>								
• Immobilisations financières								
– Prêts immobilisés	151 427 887,14	117 853 784,14	33 574 103,00					
– Autres créances financières	883 162 544,97	661 697 814,97	221 464 730,00					
• Placements affectés aux opérations d'assurance								
– Obligations et bons et Titres non négociables	1 809 133 183,15	1 299 793 183,15	509 340 000,00		170 004 000,00	1 639 129 183,15		
– Prêts et effets assimilés	4 064 453,06	4 064 453,06						
– Créances pour dépôts auprès des cédantes								
<b>Sous-total</b>	<b>2 847 788 068,32</b>	<b>2 083 409 235,32</b>	<b>764 378 833,00</b>		<b>170 004 000,00</b>	<b>1 639 129 183,15</b>		
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>								
– Parts des réassureurs dans les provisions techniques	1 087 968 215,66	859 494 890,37	228 473 325,29					
– Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	191 348 976,43	151 165 691,38	40 183 285,05					
– Assurés, Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	1 874 798 325,56	959 241 855,78	915 556 469,78					
– Personnel	9 641 854,78		9 641 854,78					
– Etat	230 390 871,87	4 297 194,12	226 093 677,75		230 390 871,87			
– Comptes d'associés								
– Autres débiteurs	238 272 889,06	25 448 400,00	212 824 489,06					
– Compte de régularisation-actif	678 463 603,63	452 895 111,53	158 989 140,70					
<b>Sous-total</b>	<b>4 310 884 736,99</b>	<b>2 452 543 143,18</b>	<b>1 791 762 242,41</b>		<b>230 390 871,87</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>7 158 672 805,31</b>	<b>4 535 952 378,50</b>	<b>2 556 141 075,41</b>		<b>400 394 871,87</b>	<b>1 639 129 183,15</b>		

## ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Au 31/12/2017

Nature des changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, La situation Financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

## TABLEAU DES PLACEMENTS AFFECTÉS ET

## NON AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Éléments de l'actif	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation (1)	Plus ou moins value latente
• Terrains (2311, 2312, 2316, 2611)	677 566 964,06	677 566 964,06	1 030 631 199,70	353 064 235,64
• Constructions (2313, 2321, 2323, 2325, 2327, 2612)	838 992 615,40	528 218 494,84	601 365 974,71	73 147 479,87
• Parts et actions de sociétés immobilières (2613)	1 615 299 908,95	1 615 299 908,95	1 615 299 908,95	
• Autres placements immobiliers (2318, 2328, 2618)				
• Placements immobiliers en cours (2392, 2619)	83 592 151,35	83 592 151,35	83 592 151,35	
<b>TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS</b>	<b>3 215 451 639,76</b>	<b>2 904 677 519,20</b>	<b>3 330 889 234,71</b>	<b>426 211 715,51</b>
• Obligations de l'Etat (26211, 26221)	355 616 463,92	347 318 563,41	358 889 022,15	11 570 458,74
• Bons de Trésor (26213, 26223)				
• Obligations garanties par l'Etat (26215, 26225)	226 520 000,00	221 394 598,53	228 604 548,85	7 209 950,32
• Titres hypothécaires (2623) (Obligations)				
• Titres de créances négociables (2624)	48 000 000,00	48 000 000,00	48 272 000,00	272 000,00
• Autres obligations et bons ((26218, 26228, 2481, 3504, 3506, 3508)	1 178 996 719,23	1 176 464 986,95	1 189 846 429,00	13 381 442,05
<b>TOTAL OBLIGATIONS, BONS &amp; TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES</b>	<b>1 809 133 183,15</b>	<b>1 793 178 148,89</b>	<b>1 825 612 000,00</b>	<b>32 433 851,11</b>
• Titres de participation (2510, 2631)	1 119 703 652,06	1 085 744 083,31	1 233 897 000,00	148 152 916,69
• Actions cotées (2632)	1 908 670 271,85	1 887 319 090,64	2 350 524 000,00	463 204 909,36
• OPCVM Obligations (2634)	1 749 592 213,59	1 749 592 213,59	1 769 555 982,65	19 963 769,06
• OPCVM Actions (2635)	2 382 031 779,60	2 382 031 779,60	2 409 212 017,35	27 180 237,75
• OPCVM Divers (2636) destinés aux FPC en Titrisation	30 620 490,87	30 620 490,87	32 820 000,00	2 199 509,13
• Autres Actions et Parts Sociales (2633, 2638)	503 644 062,18	357 716 248,68	370 265 000,00	12 548 751,32
<b>TOTAL ACTIONS ET TITRES DE PARTICIPATION</b>	<b>7 694 262 470,15</b>	<b>7 493 023 906,69</b>	<b>8 166 274 000,00</b>	<b>673 250 093,31</b>
• Prêts en première hypothèque (2641)	259 295,76	259 295,76	259 295,76	
• Avances sur polices vie (2643)				
• Prêts nantis par des obligations (2644)				
• Autres prêts (2411, 15, 16, 18, 83, 87, 2488, 2648, 2683, 2688)	1 008 931 396,79	887 283 766,46	887 283 766,46	
<b>TOTAL PRETS ET CREANCES IMMOBILISEES</b>	<b>1 009 190 692,55</b>	<b>887 543 062,22</b>	<b>887 543 062,22</b>	
• Dépôts à terme (2651)	842 120 518,68	842 120 518,68	842 120 518,68	
• OPCVM Monétaires (2653)	377 977 612,94	377 977 612,94	379 142 000,00	1 164 387,06
• Autres dépôts (2486, 2658)	30 106 940,53	30 106 940,53	30 106 940,53	
• Valeurs remises aux cédantes (2672)				
• Créances pour espèces remises aux cédantes (2675)				
<b>TOTAL DEPOTS</b>	<b>1 250 205 072,15</b>	<b>1 250 205 072,15</b>	<b>1 251 369 459,21</b>	<b>1 164 387,06</b>
• Placements immobiliers (2661)				
• Obligations et bons (2662)				
• Actions et parts autres que les OPCVM (2663)				
• Parts et actions OPCVM (2664)				
• Parts et actions autres OPCVM (2665)				
• Autres placements ((2668)				
<b>TOTAL PLACEMENTS AFFECTES AUX CONTRATS EN U.C.</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>14 978 243 057,76</b>	<b>14 328 627 709,15</b>	<b>15 461 687 756,14</b>	<b>1 133 060 046,99</b>

(1) Valeur de réalisation au 31 décembre de l'exercice (cours de bourse, valeur de marché, valeur d'expertise...)

## TABLEAU DES DETTES

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Dettes	Total	Analyse par échéance			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
<b>DE FINANCEMENT</b>								
– Emprunts obligataires								
– Autres dettes de financement	800 000 000,00	800 000 000,00				800 000 000,00		
<b>Sous-total</b>	<b>800 000 000,00</b>	<b>800 000 000,00</b>				<b>800 000 000,00</b>		
<b>DES AUTRES PASSIFS CIRCULANTS</b>								
– Dettes pour dépôts des réassureurs	303 985 448,83	264 467 340,48	39 518 108,35					
– Cessionnaires et comptes rattachés crédateurs	102 638 584,29	81 084 481,59	21 554 102,70					
– Assurés, Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	233 612 921,99	98 117 427,24	135 495 494,75					
– Personnel	39 102 240,09		39 102 240,09					
– Organismes sociaux	18 890 923,71		18 890 923,71			18 890 923,71		
– Etat	235 875 965,16		235 875 965,16			235 875 965,16		
– Comptes d'associés	16 200,00		16 200,00					
– Autres créanciers *	719 220 542,89	374 594 001,35	344 626 541,54			9 637 202,59		
– Compte de régularisation-passif	31 588 479,30	16 694 588,25	14 893 891,05					
<b>Sous-total</b>	<b>1 684 931 306,26</b>	<b>834 957 838,91</b>	<b>849 973 467,35</b>			<b>264 404 091,46</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>2 484 931 306,26</b>	<b>1 634 957 838,91</b>	<b>849 973 467,35</b>			<b>1 064 404 091,46</b>		

(\*) Nos factures sont réglées à la réception de la prestation : dépôt des bons de livraison et des fiches d'intervention..

## ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU

## DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL

Exercice clos le : 31/12/2017

Engagements donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
• Avals et cautions	30 059 684,73	30 867 250,88
• Valeurs remises aux cédantes		
• Autres engagements donnés		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>30 059 684,73</b>	<b>30 867 250,88</b>
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées		
Engagements reçus	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
• Avals et cautions		
• Valeurs remises par les réassureurs	Néant	Néant
• Autres engagements reçus		
<b>TOTAL (1)</b>		

## TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

### TABLEAU I - SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES

Au : 31/12/2017

Tiers débiteurs ou tiers créditeurs Pour les sûretés réelles données	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
• NEANT					

### TABLEAU II - SÛRETÉS RÉELLES REÇUES

Au : 31/12/2017

Tiers débiteurs ou tiers créditeurs Pour les sûretés réelles reçues	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (3)	Valeur réelle de la sûreté reçue à la date de clôture (4)
Pret Hypothécaire.	2 533 000,00	2			428 230,88
BIDAOUI ZHOR	143 866,42	2			143 866,42
RIAD MAATI	115 429,34	2			115 429,34

(1) Gage = 1 : Hypothèque = 2 : Nantissement = 3 : Warrant = 4 : Autres = 5 (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues).

(4) Préciser la valeur estimée ou convenue entre les parties.

## Projet de résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

### statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017

#### Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31.12.2017, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du conseil et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2017, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 440 533 815,94 Dirhams.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31.12.2017.

#### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31.12.2017 se traduisant par un bénéfice net comptable de 440 533 815,94 Dirhams :

Bénéfice net	440 533 815.94 DH
Réserve légale	Néant
Report à nouveau antérieur	4 436 044.57 DH
-----	
Bénéfice distribuable	444 969 860.51 DH
Dividende statutaire (6 DH par action)	24 701 244.00 DH
Réserve générale	276 000 000.00 DH
Superdividende	139 973 716.00 DH
-----	
Solde à affecter au report à nouveau	4 294 900.51 DH

L'Assemblée Générale décide donc sur proposition du conseil d'administration, la mise en distribution d'un dividende global de 164 674 960.00 DH représentant un dividende de 40 DH par action et d'affecter au compte Report à Nouveau, le solde non distribué, soit 4 294 900.51 DH.

Ce dividende de 40 DH par action sera mis en paiement conformément à la réglementation des assurances et la réglementation régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne, à partir du mois de juin 2018.

#### Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée par la loi 20-05, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve individuellement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

#### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration du 07 mars 2018, décide d'attribuer au Conseil d'Administration une somme globale et forfaitaire de 400 000 (quatre cent mille) dirhams, au titre de jetons de présence.



### **Cinquième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat de certains membres du conseil d'administration expire à l'issue de la présente Assemblée Générale.

En conséquence, elle décide de renouveler, sur proposition du Conseil d'Administration, le mandat des membres du conseil d'administration suivants pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31.12.2020 :

- Monsieur Said ALJ ;
- Monsieur Raymond FARHAT.

### **Sixième résolution**

L'assemblée générale ordinaire, sur proposition du conseil d'administration du 07 mars 2018, décide de nommer en qualité de nouveau membre du conseil d'administration de la société, pour une durée de trois (3) années :

- Monsieur John MELVILLE.

Le mandat du membre du conseil d'administration ainsi nommé prendra fin, à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2020.

### **Septième résolution**

En conséquence de l'adoption de la cinquième, et la sixième résolution, l'Assemblée Générale constate que le conseil d'administration de la société est désormais composé des membres suivants :

- Madame Nadia FETTAH ALAOUI, Président du Conseil ;
- La société SAHAM SA, représentée par Monsieur Raymond FARHAT ;
- La société SAHAM FINANCES, représentée par Monsieur Emmanuel BRULE ;
- Monsieur John MELVILLE ;
- Monsieur Kofi BUCKNOR ;
- Monsieur Said ALJ ;
- Madame Margaret Mercer DAWES ;
- Monsieur Mohamed BERRADA ;
- Monsieur Mohamed ELALAMY ;
- Monsieur Raymond FARHAT.

### **Huitième résolution**

L'assemblée générale, statuant en la forme ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

## BILAN CONSOLIDÉ IFRS

En milliers de dirhams

ACTIF	2017.12	2016.12
Ecart d'acquisition	1 388 156	1 321 628
Valeurs des portefeuilles de contrat des sociétés d'assurance acquis		
Autres immobilisations incorporelles	171 435	118 530
<b>ACTIFS INCORPORELS</b>	<b>1 559 591</b>	<b>1 440 158</b>
Immobiliers de placement	1 449 907	1 122 885
Placements financiers	10 593 634	10 188 584
<b>PLACEMENTS</b>	<b>12 043 541</b>	<b>11 311 469</b>
<b>INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES</b>	<b>117 300</b>	<b>106 210</b>
<b>CRÉANCES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>1 264 531</b>	<b>1 364 638</b>
<b>PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS</b>	<b>1 087 971</b>	<b>1 187 743</b>
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	659 259	641 748
Participation aux bénéfices différés actif	22 051	8 788
Impôts différés actif	112 445	112 658
Stocks	1 708 930	1 244 857
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 526 372	1 730 393
Créances d'impôts exigibles	420 779	315 245
Autres créances	913 352	1 056 031
<b>AUTRES ACTIFS</b>	<b>5 363 188</b>	<b>5 109 720</b>
<b>ACTIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES</b>		
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>179 051</b>	<b>170 124</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>21 615 173</b>	<b>20 690 062</b>
PASSIF	2017.12	2016.12
Capital	411 687	411 687
Primes d'émission et de fusion	1 169 922	1 169 922
Réserves consolidées	2 080 716	1 710 786
Ecart de conversion		
Résultat net-part du groupe	563 869	317 881
<b>CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE</b>	<b>4 226 195</b>	<b>3 610 276</b>
<b>INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE</b>	<b>98 521</b>	<b>100 682</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 324 715</b>	<b>3 710 958</b>
Provisions pour risques et charges	101 573	91 552
Dettes de financement	654 306	634 538
<b>PASSIFS À LONG TERME</b>	<b>755 879</b>	<b>726 090</b>
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances	12 442 508	11 877 220
Passifs techniques relatifs à des contrats d'investissements		
Participation aux bénéfices différés passif	99 238	46 269
<b>PASSIFS TECHNIQUES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE</b>	<b>12 541 746</b>	<b>11 923 489</b>
Impôts différés passif	750 839	532 630
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	740 619	749 246
Dettes d'impôts exigible et autres dettes d'impôts	308 532	302 780
Autres dettes	949 706	1 451 414
<b>AUTRES PASSIFS</b>	<b>2 749 696</b>	<b>3 036 070</b>
<b>DETTES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>1 017 876</b>	<b>1 052 242</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME</b>	<b>225 261</b>	<b>241 212</b>
<b>PASSIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES</b>		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>21 615 173</b>	<b>20 690 062</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS

En milliers de dirhams

	2017.12	2016.12
Primes émises	4 846 037	4 391 820
Variation des primes non acquises	-4 607	42 861
<b>PRIMES ACQUISES</b>	<b>4 841 430</b>	<b>4 434 681</b>
<b>AUTRES PRODUITS HORS ACTIVITÉ D'ASSURANCE</b>	<b>337 612</b>	<b>305 551</b>
Résultat des placements	637 588	373 684
Produits sur les placements	932 211	749 623
Charges sur les placements	-294 623	-375 939
Variation des dépréciations sur placements	-85 132	46 217
Reprises des dépréciations sur les placements	38 859	162 314
Dotations des dépréciations sur les placements	-123 991	-116 097
<b>RÉSULTAT NET DE PLACEMENT</b>	<b>552 456</b>	<b>419 901</b>
<b>CHARGES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE</b>	<b>-3 505 079</b>	<b>-3 138 542</b>
<b>RÉSULTAT NET DES CESSIONS EN RÉASSURANCE</b>	<b>-176 226</b>	<b>-174 787</b>
<b>FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS</b>	<b>-475 966</b>	<b>-437 813</b>
<b>AMORTISSEMENTS DE LA VALEUR DE PORTEFEUILLE</b>		
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>-712 386</b>	<b>-691 530</b>
Charges nettes d'exploitation	-312 279	-444 459
Charges salariales	-303 180	-278 466
Reprises des amortissements et dépréciations	33 792	173 275
Dotations des amortissements et dépréciations	-130 719	-141 880
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS</b>	<b>-20 586</b>	<b>-93 193</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>841 255</b>	<b>624 268</b>
<b>RÉSULTAT NET DE CHANGE</b>	<b>139</b>	<b>124</b>
<b>CHARGES DE FINANCEMENT</b>	<b>-58 162</b>	<b>-84 540</b>
<b>QUOTE PART DANS LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES</b>	<b>12 404</b>	<b>22 462</b>
<b>DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION</b>		
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>		
compte de liaison doit être égal à zero en global		
<b>IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>-221 560</b>	<b>-233 227</b>
Résultat net de l'ensemble consolidé	574 076	329 086
Intérêts minoritaires	-10 206	-11 205
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>563 869</b>	<b>317 881</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ – IFRS

En milliers de dirhams

	2017.12	2016.12
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>795 636</b>	<b>562 314</b>
<b>AJUSTEMENTS</b>		
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	179 615	34 584
Variation nette des provisions techniques	689 574	547 667
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-12 404	-22 462
<b>CORRECTIONS DES ÉLÉMENTS INCLUS DANS LE RÉSULTAT SANS IMPACT SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>856 785</b>	<b>559 789</b>
Plus ou moins values nettes sur cessions	-329 435	-389 123
Charges liées aux dettes de financement	44 868	62 714
<b>RECLASSEMENT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-284 567</b>	<b>-326 409</b>
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	43 882	-21 736
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	-164 495	-332 079
Variation des autres actifs et passifs	-129 451	38 578
Charge d'impôt exigible de l'exercice	-207 179	-217 945
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	8 750	7 000
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>919 361</b>	<b>269 512</b>
Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	-104 790	-4 297
Cessions de titres de participations consolidés nette de la trésorerie cédée		
Incidende des autres flux liées au opérations d'investissements	17 086	46 400
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE</b>	<b>-87 704</b>	<b>42 103</b>
Cessions et remboursement des obligations		-313 614
Cessions des actions et des OPCVM	471 607	401 411
Cessions des immeubles	0	3 136
<b>Total flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers</b>	<b>471 607</b>	<b>90 933</b>
Acquisitions des obligations	519	22 625
Acquisitions des actions et des OPCVM	-68 499	-297 533
Acquisition des immeubles	-147 494	-12 446
<b>TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACQUISITIONS D'ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>-215 474</b>	<b>-287 354</b>
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles		403
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-159 836	-57 506
Total flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	-159 836	-57 103
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>8 593</b>	<b>-211 421</b>
<b>DIVIDENDES PAYÉS</b>	<b>-175 889</b>	<b>-171 348</b>
Total flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	-175 889	-171 348
<b>VARIATION NETTES DES DÉPÔTS À TERME, DES AUTRES PRÊTS ET CAUTIONNEMENTS</b>	<b>-785 200</b>	<b>-11 207</b>
Total variation nette des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	-785 200	-11 207
<b>TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR LES ÉMISSIONS DE DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>-2 122</b>	<b>-2 420</b>
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	-9 820	-282 708
Intérêts payés sur dettes de financement	-44 868	-62 714
Variation nette des comptes courants	94 083	542 958
Total flux de trésorerie liés au financement du groupe	37 273	195 116
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>-923 816</b>	<b>12 561</b>
<b>INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES</b>	<b>20 740</b>	
Incidence de la différence à l'ouverture	0	
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>24 878</b>	<b>70 652</b>
Trésorerie d'ouverture	-71 088	-141 740
Trésorerie de clôture	-46 210	-71 088
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>24 878</b>	<b>70 652</b>

## ETAT DU RÉSULTAT NET ET AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

En milliers de dirhams

	2017.12	2016.12
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>574 076</b>	<b>329 086</b>
<b>PRODUITS NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES ET RECYCLABLES EN RÉSULTAT</b>	<b>254 831</b>	<b>227 247</b>
Variation de juste valeur sur actifs disponibles à la vente (nette de participation aux bénéfices)	404 493	359 696
Variation des écarts de conversion		
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global	-149 662	-132 449
<b>PRODUITS NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES ET NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT</b>		
Variation des réserves de réévaluation		
Profits et pertes de conversion		
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global		
<b>RÉSULTAT GLOBAL TOTAL</b>	<b>828 907</b>	<b>556 333</b>
<b>PART DU GROUPE</b>	<b>818 700</b>	<b>545 128</b>
<b>PART DES MINORITAIRES</b>	<b>10 206</b>	<b>11 205</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS – IFRS

En milliers de dirhams

	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	RÉSERVES DE CONVERSION	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2016.12</b>	<b>411 687</b>	<b>1 169 922</b>	<b>1 249 621</b>	<b>372 266</b>		<b>3 203 497</b>	<b>96 731</b>	<b>3 300 227</b>
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			372 266	-372 266				
<b>Résultat de la période</b>				<b>317 881</b>		<b>317 881</b>	<b>11 205</b>	<b>329 086</b>
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			227 247			227 247		227 247
<b>Résultat global de l'année</b>			<b>227 247</b>	<b>317 881</b>		<b>545 128</b>	<b>11 205</b>	<b>556 333</b>
Variation du capital de l'entreprise consolidante								
Effet de variation du périmètre			-3 149			-3 149	-718	-3 867
Dividendes versés			-164 623			-164 623	-6 725	-171 348
Effet des changements de méthodes comptables			3 082			3 082		3 082
Autres impacts			26 341			26 341	190	26 531
<b>CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016.12</b>	<b>411 687</b>	<b>1 169 922</b>	<b>1 710 786</b>	<b>317 881</b>		<b>3 610 276</b>	<b>100 682</b>	<b>3 710 958</b>
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2017.12</b>	<b>411 687</b>	<b>1 169 922</b>	<b>1 710 786</b>	<b>317 881</b>		<b>3 610 276</b>	<b>100 682</b>	<b>3 710 958</b>
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			317 881	-317 881				
<b>Résultat de la période</b>				<b>563 869</b>		<b>563 869</b>	<b>10 206</b>	<b>574 076</b>
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			254 831			254 831		254 831
<b>Résultat global de l'année</b>			<b>254 831</b>	<b>563 869</b>		<b>818 700</b>	<b>10 206</b>	<b>828 907</b>
Variation du capital de l'entreprise consolidante								
Effet de variation du périmètre			-219 346	0		-219 346	-1 008	-220 354
Dividendes versés			-164 548			-164 548	-11 341	-175 889
Effet des changements de méthodes comptables			66 430			66 430	-44	66 386
Autres impacts			114 682	0		114 682	25	114 707
<b>CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017.12</b>	<b>411 687</b>	<b>1 169 922</b>	<b>2 080 716</b>	<b>563 869</b>		<b>4 226 195</b>	<b>98 521</b>	<b>4 324 715</b>

## Lecture des agrégats majeurs

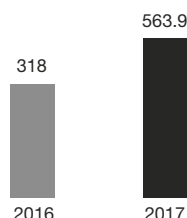
### Chiffre d'affaires :

SAHAM Assurance a enregistré une croissance de 10,35 % en termes de chiffre d'affaires pour s'établir à 5 184 MDH. Cette performance provient essentiellement de l'enregistrement d'une nette amélioration sur la branche Vie de + 27.9% pour un montant de 254 MDH, et de la croissance de la branche non Vie de +6.1 % soit un montant de 231.9 MDH.

### Résultat net part du Groupe :

Le résultat net part du groupe a enregistré une hausse de 77.4 % passant de 317.8 MDH au 31 décembre 2016 à 563.9 MDH au 31 décembre 2017.

Résultat Net Part du Groupe (millions de dirhams)



### Consolidation des fonds propres :

Renforcement des fonds propres et réalisation d'un résultat net part du groupe de l'ordre de 563.9 MDH.

## EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

#### 1.1 Informations générales et faits marquants de l'exercice 2017

- Compagnie marocaine d'assurance et filiale de SAHAM Group, la société SAHAM Assurance est cotée sur le marché principal de la bourse de Casablanca depuis 2010,
- Le siège social de la société SAHAM Assurance est situé au 216, bd Mohamed ZERKTOUNI 20000 Casablanca.
- Les états financiers consolidés et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 07 Mars 2018.

#### 1.2 Principes de préparation des comptes consolidés

Les sociétés du groupe SAHAM Assurance sont consolidées sur la base des états de synthèse arrêtés au 31 Décembre 2017.

En application des dispositions de la circulaire n°06/05 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux AMMC relative à la publication et à la diffusion d'informations financières par les personnes morales faisant appel public à l'épargne, les états financiers consolidés de SAHAM Assurance au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2014 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2017 reprennent les éléments de 2016.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1er janvier 2013, ont été appliqués.

Les états financiers consolidés de SAHAM Assurance ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union européenne) et obligatoires au 31 décembre 2014 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune différence avec les normes comptables publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

#### 1.3 Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers de SAHAM Assurance et de ses filiales significatives. Les filiales désignent les entreprises pour lesquelles SAHAM Assurance, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les activités pertinentes afin de pouvoir tirer des avantages de ces activités (« contrôle »).

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse trois des quatre seuils suivants :

- Total actif : 0,5 %
- Capitaux propres : 0,5 %
- Résultat : 1 %
- Chiffre d'affaires : 0,5 %

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère subjectif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour SAHAM Assurance. De ce fait, même si une société ne dépasse pas trois des quatre seuils de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les sociétés sur lesquelles SAHAM Assurance exerce un contrôle conjoint avec d'autres

actionnaires ou une influence notable sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence. Les pertes de valeur additionnelles sont seulement comptabilisées quand SAHAM Assurance a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle SAHAM Assurance en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Lorsque la date de clôture des états financiers des filiales est différente de la date de clôture de la société mère, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. La différence entre les dates ne doit pas être supérieure à trois mois.

#### 1.4 Règles et méthodes d'évaluation

Il existe deux catégories de contrats émis par SAHAM Assurance :

- Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4 ;
- Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

##### (a) Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 1.4.1.2.d).

##### (b) Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers.

Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaires.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficier d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrites dans la note 1.4.1.3

**(a) Primes**

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

**(b) Charges des prestations des contrats**

Les charges des prestations des contrats d'assurance comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations. Les charges des prestations des contrats d'assurance Vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- L'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- Les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- L'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans de le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux bénéfices et la variation des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques.

**(c) Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances**

Les provisions techniques relatives aux contrats d'assurance sont calculées conformément aux exigences réglementaires.

**Provisions pour primes non acquises**

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées au prorata temporis.

**Provisions pour sinistres à payer**

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent également un chargement pour frais de gestion.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux présentant un fort caractère de saisonnalité.

**Provisions mathématiques**

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés.

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

**Provision pour participation aux bénéfices**

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste « Provisions techniques Vie ».

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- La provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- La provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion Actif/Passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. SAHAM Assurance n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

**Application de la comptabilité reflet**

Concernant les contrats dit participatifs, SAHAM Assurance a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins –valeurs latentes des actifs financiers évalués en juste valeur.

La participation aux bénéfices différée qui résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimés et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années. Il convient toutefois de noter que cette estimation s'applique exclusivement aux plus et moins-values latentes afférentes à des actifs en représentation de provisions techniques relatives à des contrats incluant une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire.

**Autres provisions techniques**

- Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

- Provision globale de gestion

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

**(d) Test des suffisances des passifs**

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées.

Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat. Ce test est effectué une fois par an et au niveau de chaque entité consolidée selon la méthode de Best Estimate.

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaires doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés au résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par SAHAM Assurance sur les bénéfices résultant de la gestion des placements et amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

**(a) Acceptations**

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traité par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 1.4.1.1. Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocédant.

**(b) Cessions**

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 1.4.1.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires.

## NOTE 2 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation de SAHAM Assurance se présente comme suit entre le 31.12.2016 et le 31.12.2017 :

Entité	de contrôle % au 31.12.2017	Méthode de consolidation au 31.12.2017	de contrôle % au 31.12.2016	Méthode de consolidation au 31.12.2016
Saham Assurance	100%	IG	100%	IG
Saham Assistance	25%	MEE	25%	MEE
Tasfi	69,28%	IG	68,93%	IG
Saham Asset Management	100%	IG	100%	IG
Saham Hôtels	100%	IG	100%	IG
Luxor	100%	IG	100%	IG
Espace Développement	100%	IG	50%	MEE
Riyad Partners	100%	IG	100%	IG
Tertia	100%	IG	100%	IG
Agdal Salâ	100%	IG	100%	IG
Tamara Garden	100%	IG	100%	IG
Errahma	100%	IG	100%	IG

IG : Intégration Globale ;  
MEE : Mise En Equivalence

## NOTE 3 : NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Primes émises et produits des autres activités

	31/12/17			31/12/16		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Primes émises	1 023 254	3 822 753	4 846 037	774 039	3 617 781	4 391 820
Autres produits hors activité d'assurance	144 470	193 142	337 612	139 392	166 159	305 551
<b>TOTAL</b>	<b>1 167 724</b>	<b>4 015 925</b>	<b>5 183 649</b>	<b>913 431</b>	<b>3 783 940</b>	<b>4 697 371</b>

Produits nets de placement

	31/12/2017	31/12/2016
Revenus des immeubles	61 828	52 528
Revenus - Avances et avances en compte courant - entités immobilières	11 734	47 939
Revenus obligations	100 506	113 960
Surcote / décote obligations	-4 593	-3 723
Revenus instruments de capitaux propres	167 007	119 747
Revenus prêts aux assurés	26	
revenus des autres prêts	9 491	13 898
Revenus trésorerie et équivalents de trésorerie	130	727
Frais de gestion des placements	-38 077	-231 772
Plus valeurs sur cession des Immeubles		3 136
Plus value de cession - Instruments de capitaux propres	400 343	305 126
Plus valeurs de cession - OPCVM	-178 932	-47 892
Variation des dépréciations sur placements	-85 132	46 217
value de consolidation +/-	108 125	
<b>PRODUITS NETS DE PLACEMENTS</b>	<b>552 486</b>	<b>419 901</b>

Charges nettes d'exploitation

	31/12/17	31/12/16
Achats de marchandises revendus	29 402	-107 205
Consommation de matières et fournitures	6 167	160 173
Autres charges opérationnelles	-36 371	-63 502
Autres produits opérationnels	61 797	63 771
Charges externes	-287 710	-269 476
Impôts et taxes	-39 989	-31 959
Pertes sur créances irrécouvrables	-44 575	-196 251
<b>CHARGES NETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>-312 279</b>	<b>-444 459</b>

Charges techniques des activités d'assurance

	31/12/17			31/12/2016		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Sinistres payés	-501 553	-2 456 254	-2 957 807	-519 004	-2 104 920	-2 623 924
Variation provisions mathématiques	-572 182	34 697	-537 485	-312 229	35 896	-276 333
Variation des provisions pour sinistres à payer	33 765	-74 524	-40 759	57 026	-276 994	-219 968
Variation des provisions pour frais de gestion de sinistres	-2 635	-1 911	-4 546	1 468		1 468
Variation provisions pour participation aux bénéfices	24 524		24 524	-33 100		-33 100
Variation de la participation aux bénéfices différée (par P&L)	13 401		13 401	12 536		12 536
Variations des autres provisions techniques						
Variation de la provision pour capitalisation						
Variation des provisions pour risques en cours		-2 407	-2 407		779	779
Variation des provisions d'exigibilité						
<b>TOTAL</b>	<b>-1 004 680</b>	<b>-2 500 399</b>	<b>-3 505 079</b>	<b>-793 303</b>	<b>-2 345 239</b>	<b>-3 138 542</b>

## NOTE 4 : NOTE RELATIVE AU BILAN

Autres actifs incorporels

Autres immobilisations incorporelles	2017.12	2016.12
Autres Immobilisations incorporelles	405 497	341 802
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>405 497</b>	<b>341 802</b>
Amortissement des Autres Immobilisations incorporelles	-234 062	-223 272
<b>TOTAL AMORTISSEMENT</b>	<b>-234 062</b>	<b>-223 272</b>
<b>TOTAL NET</b>	<b>171 435</b>	<b>118 530</b>

Immobilier de placement

IMMOBILIERS DE PLACEMENTS	2017.12	2016.12
Terrains	724 120	483 142
Constructions	1 015 813	900 381
Autres placements immobiliers	35 055	30 005
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>1 774 988</b>	<b>1 413 528</b>
Dépréciation des terrains		
Amortissement des constructions	-325 081	-290 643
Amortissements des autres placements immobiliers		
<b>TOTAL AMORTISSEMENT / DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>-325 081</b>	<b>-290 643</b>
<b>TOTAL NET</b>	<b>1 449 907</b>	<b>1 122 885</b>

Impôts différés

IMPOTS DIFFERES ACTIF	2017.12	2016.12
Impôts sur les instruments financiers	21 399	24 902
Impôts sur les immeubles de placement	488	488
Impôts sur les déficits fiscaux et crédits d'impôts	9 219	10 264
Impôts sur les différences temporaires en social	1 855	1 855
Impôts sur les avantages au personnel	32 178	28 521
Impôts sur les immobilisations incorporelles	3 288	2 610
Impôts sur les immobilisations corporelles	123	123
Autres	43 895	43 895
<b>TOTAL</b>	<b>112 445</b>	<b>112 658</b>
IMPOTS DIFFERES PASSIF	2017.12	2016.12
Impôts sur les instruments financiers	319 486	195 918
Impôts sur les immeubles de placement	12 176	12 637
Impôts sur les immobilisations incorporelles	4	1 217
Impôts sur les immobilisations corporelles	37 874	31 838
Autres	381 299	291 020
<b>TOTAL</b>	<b>750 839</b>	<b>532 630</b>

Créances relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

VENTILATION PAR NATURE	2017.12			2016.12		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance						
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'acceptation						
Primes acquises non émises	181 883		181 883	185 007		185 007
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	306 651		306 651	291 422		291 422
Créances sur des assurés						
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	1 645 868	-608 030	1 037 838	1 850 713	-596 749	1 253 964
<b>TOTAL</b>	<b>2 134 402</b>	<b>-608 030</b>	<b>1 526 372</b>	<b>2 327 142</b>	<b>-596 749</b>	<b>1 730 393</b>

Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

DETTES RELATIVES AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE PAR NATURE	2017.12	2016.12
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance - crédit		
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations de réassurance (cession) - crédit		
Comptes courants créditeur avec d'autres compagnies d'assurance		
Dettes envers les assurés		
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	162 355	131 585
<b>TOTAL</b>	<b>162 355</b>	<b>131 585</b>

## NOTE 5 : NOTE RELATIVE À LA SITUATION FINANCIÈRE

Part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers

PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE NON VIE	2017.12	2016.12
Provisions pour primes non acquises	61 261	99 104
Provisions pour sinistres à payer	581 856	601 920
Autres provisions techniques		
<b>TOTAL</b>	<b>643 117</b>	<b>701 024</b>
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE		
Provisions d'assurance vie	377 208	407 659
Provisions pour sinistres à payer	67 646	79 060
Provisions pour participations aux bénéfices		
Autres provisions techniques		
<b>TOTAL</b>	<b>444 854</b>	<b>486 719</b>
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS DES CONTRATS FINANCIERS		
<b>TOTAL PART DES CESSIONNAIRES ET RÉCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS</b>	<b>1 087 971</b>	<b>1 187 743</b>

Participation aux bénéfices différés

	2017.12			2016.12		
	PBDA	PBDP	Total	PBDA	PBDP	Total
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par résultat	20 235	1 991	18 244	6 972	2 129	4 843
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par capitaux propres	1 816	97 247	-95 431	1 816	44 140	-42 324
<b>TOTAL</b>	<b>22 051</b>	<b>99 238</b>	<b>-77 187</b>	<b>8 788</b>	<b>46 269</b>	<b>-37 481</b>

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2017.12	2016.12
Dettes financières à court terme	225 261	241 212
Disponibilité (Banque, CCP, caisse)	179 051	170 124
<b>TRESORERIE NETTE</b>	<b>-46 210</b>	<b>-71 088</b>



**NOTE 6 : INFORMATION SECTORIELLE**

Information sectorielle par secteur d'activité

	2017.12				2016.12			
	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCE	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCE	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	4 846 037	362 192	-24 580	5 183 649	4 391 820	326 658	-21 107	4 697 371
Résultat d'exploitation	681 012	156 248	3 995	841 255	538 837	156 986	-71 555	624 268
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		12 404		12 404		22 462		22 462
Charge ou produit d'is	-184 537	-37 525	502	-221 560	-198 065	-35 664	502	-233 227
Résultat net	464 765	40 485	58 619	563 869	310 715	45 737	-38 571	317 881
Capitaux propres	3 409 417	721 791	193 507	4 324 715	2 878 948	295 075	536 935	3 710 958
Dettes de financements	608 257	46 224	-175	654 306	576 547	58 166	-175	634 538
Placements	13 959 017	210 888	-2 126 364	12 043 541	12 722 118	106 418	-1 517 067	11 311 469
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-739 079	-363 916	-454 339	-1 557 334	-674 912	-311 694	-452 667	-1 439 273
Titres mis en équivalence	52 393	52 393	64 907	117 300	41 303	64 907		106 210
Acquisitions d'actifs non courants	87 151	72 685		159 836	21 118	36 388		57 506
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>19 290 466</b>	<b>4 286 644</b>	<b>-1 961 937</b>	<b>21 615 173</b>	<b>18 379 432</b>	<b>3 688 844</b>	<b>-1 378 214</b>	<b>20 690 062</b>

Information sectorielle par zone géographique

	2017.12						2016.12					
	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	5 208 229				-24 580	5 183 649	4 718 478				-21 107	4 697 371
Résultat d'exploitation	837 260				3 995	841 255	695 823				-71 555	624 268
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises	12 404					12 404	22 462					22 462
Charge ou produit d'is	-222 062				502	-221 560	-233 729				502	-233 227
Résultat net	505 250				58 619	563 869	356 452				-38 571	317 881
Capitaux propres	4 131 208				193 507	4 324 715	3 174 023				536 935	3 710 958
Dettes de financements	654 481				-175	654 306	634 713				-175	634 538
Placements	14 169 905				-2 126 364	12 043 541	12 828 536				-1 517 067	11 311 469
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-1 102 995				-454 339	-1 557 334	-986 606				-452 667	-1 439 273
Titres mis en équivalence	52 393				64 907	117 300	41 303				64 907	106 210
Acquisitions d'actifs non courants	159 836					159 836	57 506				-21 097	36 409
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>23 577 110</b>				<b>-1 961 937</b>	<b>21 615 173</b>	<b>22 068 276</b>				<b>-1 378 214</b>	<b>20 690 062</b>

**Deloitte**  
288, Boulevard Mohamed Zerkouni  
29 050 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de la société  
SAHAM Assurance  
216, boulevard Zerkouni  
Casablanca

**COOPERS AUDIT**  
83, avenue Hassan II  
20 100 Casablanca  
Maroc

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la compagnie Saham Assurance, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 3.921.950.173,72 MAD, dont un bénéfice net de 440.533.815,94 MAD.

**Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la compagnie Saham Assurance au 31 décembre 2017, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

**Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi sur la société anonyme, nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2017, la compagnie SAHAM ASSURANCE a procédé à l'acquisition de 50% du capital de la société ESPACE DEVELOPPEMENT.

Casablanca, le 08 mars 2018

**DELOITTE AUDIT**  
FAWZI BRITEL  
Associé

Les Commissaires aux Comptes

**COOPERS AUDIT MAROC**  
Siège Social: 83 Avenue Hassan II  
Abdelmechatt  
Tél: 0522 43 11 90 - Fax: 0522 27 47 34







SAHAM Assurance, Société anonyme d'assurances et de réassurance au capital social de 411.687.400 de DH. Entreprise régie par la loi n°17-99 portant code des assurances siège social 216, Boulevard Zerktouni-20 000 Casablanca Maroc \* RC Casablanca : 22.341 CNSS : 167.8541 - Taxe professionnelle : 355.11.249 - IF : 01084025 - ICE : 000230054000034 - Tél : 0522 43 56 00 - Fax : 0522 20 60 81 - [www.sahamassurance.ma](http://www.sahamassurance.ma)